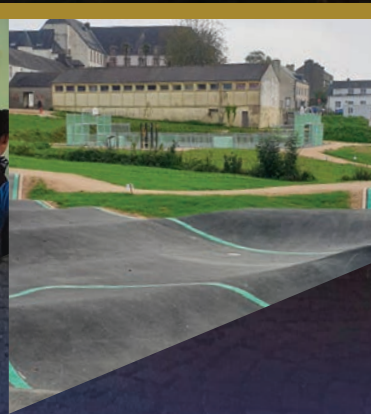


Bulletin d'informations municipales

HIVER 2023

Le Faouët

AR FAOUED



Mairie

9, rue Victor Robic
56 320 Le Faouët
02 97 23 07 68
accueil@lefaouet.fr

Projets & travaux

Culture

Vie locale

Loisirs

Environnement

www.lefaouet.fr

Edito

Christian Faivret
Maire

Faouétaises, Faouétais,

Comme chaque année, depuis le début de ce mandat, vous retrouvez dans votre boîte aux lettres ce bulletin municipal qui se veut le plus complet possible sur l'actualité de notre belle commune. C'est aussi l'occasion pour la municipalité de vous informer ou de vous rappeler les projets réalisés ou en cours.

Par exemple, l'aménagement et la sécurisation de l'aire du Camping municipal, les résultats de ce projet sont très satisfaisants : de juillet 2022 (avec une mise en service mi-juillet) à juillet 2023 = 14 123,60 € total de recettes auxquels s'ajoutent 2 000 € de part fixe pour la commune.

Par ailleurs, depuis fin novembre 2022, le service aux usagers de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports a réouvert au Faouët. La permanence est ouverte sur rendez-vous toute la semaine sauf le mardi matin. Le samedi matin concerne uniquement les remises de titres. La mairie traite en moyenne 70 demandes de titres par semaine.

Concernant les travaux de réhabilitation de la station d'épuration communale toujours en cours, leur réception est prévue pour mi 2024. Ces travaux ont toujours été annoncés comme complexes et longs pour cet équipement âgé de 40 ans, mais ils permettront d'avoir un équipement fonctionnel lors du transfert de la compétence assainissement à l'intercommunalité en 2026.

La nouvelle résidence autonomie, rue du Château, qui sera édifiée par le bailleur social, Morbihan Habitat (dont les études ont débuté en 2017), devrait voir le jour à l'horizon du début 2027 ! Le recrutement du maître d'œuvre est en cours.

La création de La galerie commerciale des Halles par la commune, au 25 rue du Soleil, qui accueille trois nouveaux commerces au centre-ville : M.K.S CHAUSURES, HALLE AUX PESKED (poissonnier) et SI J'OSAIS TILLANDSIA ! (habillement), démontre notre volonté de revitaliser avec succès le centre-ville.

Directeur de publication : Christian FAIVRET

Rédacteur : la Commission communication, les élus référents et le personnel communal.

Crédits photos : Mairie du Faouët, Musée du Faouët, Roi Morvan Communauté, Associations sportives et culturelles, F. Jossec-FDAAPPMAS56.

Conception : Graphik Lazuli / Le Faouët.

Impression : Impri'Plast / Gourin.

Édition décembre 2023.

Je me réjouis de l'arrivée de la fibre au Faouët, l'ensemble de la commune est ouverte à la commercialisation en cette fin d'année 2023.

Je comprends l'impatience de certains concernant la mise en œuvre de projets importants pour la commune mais comme je l'exprime très régulièrement, nous sommes contraints par les délais administratifs incompressibles et surtout par nos finances.

Par ce texte, je tiens à remercier vivement ceux qui œuvrent au quotidien y compris lors d'événement exceptionnel tel que la tempête Ciaran, nous avons dû gérer une situation de crise inédite durant laquelle les élus et les agents ont été fortement mobilisés : une permanence en mairie, des visites à domiciles, un accueil à la résidence autonomie, l'ouverture des équipements municipaux, des interventions techniques... ont été mises en place.

Notre seul objectif est de répondre à des problématiques de terrain et d'améliorer le cadre de vie de notre commune riche de ses atouts, en toute transparence. La mairie et son site Internet restent le meilleur moyen de vous informer sur l'actualité, contrairement aux réseaux sociaux.

Pour terminer, je tiens encore une fois à remercier l'ensemble du personnel Communal et du CCAS, les élus de la Commune et du CCAS ainsi que l'ensemble des bénévoles des Associations qui participent à l'attractivité de notre commune.

Christian FAIVRET



ÉTAT CIVIL 2022 - 2023

Événements entre le 01/05/2022 et le 14/11/2023

(ne sont indiquées que les naissances autorisées dans la presse)

Naissances

2022
LE GAC Noëline, le 29/01/22
DUQUENNOY SUET Eliot, le 04/05/22 (Né sur la commune)
DESLANDRES Clélia, le 16/05/22
CALIS Aliyah, le 27/06/22
SIMON Ludovic, le 12/09/22
KEÇECI Enora, le 10/10/22
LE VU CLAUS Evy, le 30/11/22
LE VU CLAUS Isaac, le 30/11/22

23 naissances en 2022

2023
LE BRIS Naël, le 04/02/23
PICHAVANT Nora, le 08/02/23
DROUAL Julian, le 17/02/23
GAGEAT Elouann, le 21/05/23
MÉCHARD PEDRONO Helga, le 15/06/23
FLEGEO Mia, le 02/07/23
MAUSSION Gaspard, le 12/07/23
COËNT Maëly, le 30/07/23 (Née sur la commune)
BIYIKLI Gülizar, le 27/09/23

Mariages

2022
ROUILLE Jean-Luc et BOULBEN Nathalie, le 02/07/22
LE BRIS Sébastien et CÉCILE Julia, le 30/07/22
FLÉCHER Stéven et SANCHEZ Gwladys, le 20/08/22
LE CORRE Antoine et LERAY Angélique, le 10/09/22
2023
PARKER Dean et PRESTIGIACOMO Bernadette, le 07/01/23
LE POUËSARD Kévin et MANAC'H et Cindy, le 22/04/23
FRANÇOIS Yannick et ALI SOULHI Sitina, le 29/04/23
GUILLOU Michaël et PETRO Corinne, le 20/05/23
TANGUY Nolan, et LE ROUX Justine, le 27/05/23
LE PIMPEC Éric et JEZEQUEL Aurélie, le 03/06/23
CAZALIS DE FONDOUCE Laurent et GIROD Stéphanie, le 23/08/23
DE JESUS Serge et SKILAS Despina, le 24/08/23
MAHÉ Clémentine et LE CORRE François, le 26/08/23
LÉTOQUART Julien et VIEIRA MOURA Polyane, le 14/10/23
MOËLO Pascal et PENDU Yolande, le 28/10/23
ROLLAND Romain et CORNU Gaëlle, le 04/11/23

Décès

2022
CHAVENEAU Gabriel, le 02/05/22
HUBY Félicie, épouse ALLAIN, le 07/05/22
COUTELLER Marcel, le 08/05/22
GROUX Jacqueline, épouse MAILLE, le 01/06/22
BARACH François, le 06/06/22
LOURDELLE Odette, épouse LE COSTEVEC, le 15/06/22
POULIQUEN Éliane, épouse LE BIHAN, le 27/06/22
LELONG Josépha, épouse POUCHAIN, le 03/07/22
LE NAOUR Daniel, le 08/07/22
LE BIAVANT André, le 27/07/22
RUBIO Irène, épouse CORET, le 31/07/22
VALO Marie, épouse CONAN, le 02/08/22
CARIO Célestine, épouse YZIQUEL, le 07/08/22
LORANS Yves, le 10/08/22
LE POULICHET Cécile, épouse QUINIO, le 22/08/22
HUIBAN Cécile, épouse JEGOU, le 29/08/22
DONIAS Hilaire, le 06/09/22
GOURDIOL Lucien, le 13/09/22
GUILLEMOT Odile, épouse FLAMENT, le 19/09/22
BOUDENOOT Albert, le 26/09/22
LE POULIQUEN Annic, épouse DROUAL, le 27/09/22
RICARD Jeanne, épouse LE CORRE, le 28/09/22
LOBERTRÉAUX Jacques, le 30/09/22
LORIC Jean, le 09/10/22
SAUNIER Marie-Louise, épouse BOURGEOIS, le 11/10/22
SALAÛN Gérard, le 16/10/22
BERNARD Nadine, épouse CLOIREC, le 17/10/22
COURTÊTE Anne, épouse LE LAN, le 26/10/22
LE DELLIOU Joseph, le 05/11/22
LE DUGOU Angèle, épouse MESTRIC, le 07/11/22
LE SERGENT Maria, épouse SIMON, le 08/11/22
LE BRIS Armand, le 08/11/22
GALLIC Pauline, épouse LE STANG, le 11/11/22
LE SOLLEC Joseph, le 24/11/22
TUBAUD Roger, le 27/11/22
EVENO Marie, épouse PERRON, le 29/11/22
TREMUREAU Yves, le 30/11/22

2023

DÉCEMBRE
MADÉ Noëlle, épouse VERON, le 04/12/22
KERHERVÉ Roger, le 07/12/22
LE BOULBAR Loïc, le 17/12/22
ROLLAND Odette, épouse LANNUEL, le 24/12/22
LE PEN Jean, le 29/12/22
JANV.
LE HORS Lucie, épouse BAHUON, le 06/01/23
LE GAC Jean-Claude, le 09/01/23
ROUAU Firmin, le 24/01/23
FÉV.
ALMOND Rosina, épouse LEGGE, le 03/02/23
HAMON Adèle, épouse LE PUIL, le 23/02/23
ROUILLÉ Monique, le 26/02/23
MARS
COSPÉREC Yvette, épouse PERRON, le 04/03/23
LE PENNEC Marie, épouse LE DÛ, le 07/03/23
ENIZAN Irène, épouse LAMANDÉ, le 08/03/23
LUCAS Yves, le 12/03/23
LE BELLOUR Éliane, épouse SCOLAN, le 13/03/23
DROUAL Odette, épouse JACQ, le 15/03/23
BUREL Yves, le 24/03/23
BEAUGENDRE Louis, le 29/03/23
LE BRIS Lucienne, épouse GIQUEL, le 31/03/23
LE PADELLEC Roger, le 01/04/23
HUIBAN René, le 01/04/23
LE TIEC Paolo, le 10/04/23
CLAUDI Vicky, le 10/04/23
AVRIL
LE TIEC Abi, le 10/04/23
GUIRAUD Roger, le 18/04/23
CADET Anne, épouse DONIAS, le 20/04/23
LE RAY André, le 20/04/23
LE FLOCH Maria, épouse GUILLEMOT, le 03/05/23
MAI
PRIMA Jean, le 14/05/23
LE COZ Joël, le 15/05/23
JUN
BENGLOAN Cécile, épouse PRAT, le 09/06/23
LE NY Melanie, le 27/06/23
JUIL
BACQUET Bruno, le 03/07/23
LE SOLLEC Véronique, le 29/07/23
LE NAOUR Maryvonne, épouse CARDIEC, le 04/08/23
AOÛT
LE COZE Josephine, épouse POZZOLI, le 05/08/23
LE SCOUARNEC Félicien, le 22/08/23
LE ROBERT Liliane, épouse FLEURY, le 30/08/23
LE COUTELLER Élisabeth, épouse RABIN, le 07/09/23
LE GAL Firmin, le 10/09/23
SEPTEMBRE
MOSSÉ Gwen-Amandine, le 11/09/23
YHUELLOU Béatrice, épouse LOSTANLEN, le 11/09/23
LE COZ Désiré, le 15/09/23
BELLOUR Georges, le 20/09/23
CARADEC Thérèse, épouse LE GALLIC, le 20/09/23
OCT.
GUÉGUEN Bernard, le 06/10/23
PUILLANDRE Roger, le 10/10/23
JACQUIER Jean-Marie, le 21/10/23
LE MEUDEC Ida, épouse LE ROY, le 30/10/23

Transcriptions de décès

Décès hors commune

2022
LE MOIGNE Marie, épouse GODÉRE, le 04/05/22
LE CORRE Marie, épouse CADÉRON, le 09/05/22
UDO Guy, le 19/06/22
MALRY Jacques, le 12/07/22
YHUEL Renée, épouse BRABAN, le 21/07/22
KASSI Carline, épouse TOUTIRAIS, le 24/07/22
BAHUON Amédée, le 28/07/22
BACON Lucien, le 03/08/22
DAVIAU Claude, le 17/08/22
JAMBOU Marie, épouse GUYADER, le 19/08/22
LE NAOUR Marie, épouse LE BRIS, le 10/09/22
DAVID Françoise, épouse PALISSON, le 29/09/22
RICA Yvette, épouse RIOUX, le 27/10/22
MERLIN Pierre, le 08/11/22
CADOU Rémi, le 27/11/22
LUCAS Suzanne, épouse SALVAR, le 29/11/22
RICART Denise, épouse HARRINQUET, le 02/12/22
2023
LE BAIL Maria, épouse MILLIOU, le 09/01/23
RAOUL Joseph, le 10/01/23
DESPREZ Liliane, épouse ROLLAND, le 20/02/23
LOUVARD Jean, le 21/02/23
DUFOR Marie-Claire, épouse PICARDA, le 01/03/23
PÉROU Josianne, épouse GUÉGAN, le 02/03/23
SELMY Michel, le 11/03/23
NOZACHMEUR Sandrine, épouse HILLEREAU, le 24/03/23
LE FUR Jean, le 24/03/23
LE CORRE Marie, épouse LE CUNFF, le 23/04/23
JAMBOU Joseph, le 04/06/23
CARLACH Marcelle, épouse JAÏN, le 18/06/23
COADIC Isabelle, épouse LE NAOUR, le 03/07/23
ROCHE Micheline, épouse JONCOUR, le 16/08/23
LÉNA François, le 19/08/23
LE COTONNEC Marie, épouse LE CLEZIO, le 29/08/23
POCHAT Simone, épouse MORVAN, le 01/10/23

■ CONTOURNEMENT ROUTIER RD 782



Le projet de contournement du Faouët porté par le Département du Morbihan - RD 782 a fait l'objet de plusieurs enquêtes publiques dont la dernière en septembre 2023 portant sur l'autorisation environnementale.

Les rapports et les conclusions des commissaires enquêteurs seront mis à la disposition du public pendant un an en mairie et sur le site Internet.

■ LE PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, porté par Roi Morvan Communauté, a été arrêté lors du Conseil communautaire du 2 juin 2022.

Son enquête publique qui a eu lieu entre février et mars 2023 est terminée. Vous pouvez télécharger le rapport de l'enquête publique ainsi que les avis et conclusions de la commission d'enquête sur le site Internet de Roi Morvan Communauté.

Ce dernier devrait être applicable sur le territoire début 2024.

Quand j'ai besoin de :

- construire mon logement
 - faire une extension (véranda, garage, terrasse)
 - aménager un terrain
 - démolir une construction
 - implanter mon entreprise
 - développer mon activité
- Le PLUi s'applique pour autoriser mon projet !**



Site de Roi Morvan Communauté
<https://rmcom.bzh/le-plui-un-document-durbanisme-intercommunal>

STATISTIQUES D'URBANISME - 2022

- 23 permis de construire déposés dont 15 maisons d'habitation individuelles
- 97 déclarations préalables de travaux
- 11 autorisations de travaux concernant les Établissements recevant du public (ERP)
- 1 permis d'aménager

■ INFOS URBANISME :

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (permis de construire et permis d'aménager).

La déclaration d'ouverture de chantier est obligatoire.

Avant le commencement de vos travaux, vous devez déclarer l'ouverture du chantier sur un formulaire à déposer ou à envoyer en mairie, de préférence par lettre RAR : Recommandé avec avis de réception.

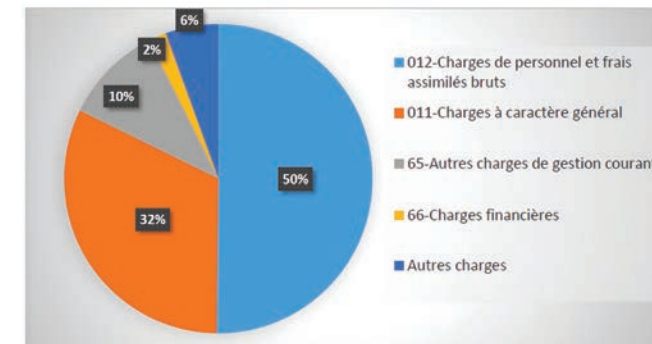
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1976>
CERFA numéro : n° 13407*07

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire et permis d'aménager) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés.

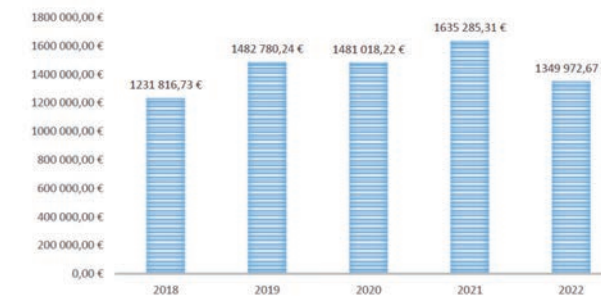
Vous devez effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT). Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux. Vous attestez de leur conformité à l'autorisation d'urbanisme obtenue.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1978>
CERFA numéro : n° 13408*09

Répartition des dépenses de fonctionnement 2022



Évolution des dépenses d'investissements depuis 2018



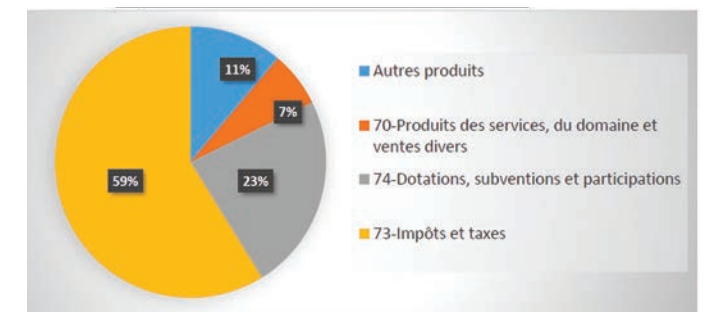
Le compte administratif 2022 de la commune :

Le compte administratif rend compte annuellement des opérations budgétaires exécutées. Il présente également les résultats comptables de l'exercice. Les dépenses et les recettes sont réparties en deux sections : l'investissement et le fonctionnement.

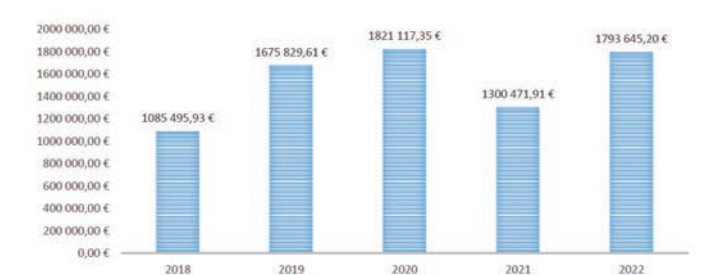
Taux des contributions directes locales - 2023 :

La revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, servant de base de calcul pour la taxe foncière, atteint +7,1 % en 2023, ce qui explique l'augmentation constatée cette année sur vos avis d'imposition, pourtant la commune n'a pas augmenté ses taux ! Cette revalorisation est nationale.

Répartition des recettes de fonctionnement 2022



Évolution des recettes d'investissements depuis 2018



Le budget primitif 2023 :

Par le vote de ce budget, la collectivité est autorisée à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

En 2023, le budget primitif de la commune s'équilibre en section de fonctionnement (dépenses et recettes) à 3 544 000 € et en section d'investissement à 2 635 000 €.

BUDGET PRINCIPAL

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT 2021	RÉSULTAT 2022
FONCTIONNEMENT	3 030 264,14 €	3 705 156,41 €	783 666,91 €	674 892,27 €
INVESTISSEMENTS	1 850 913,20 €	1 793 645,20 €	-500 940,53 €	-57 268,00 €
SOLDE GLOBAL				+ 617 624,27 €

CAMPING MUNICIPAL DE BEG ER ROCH



■ LA GALERIE DES HALLES

La création de la Galerie des Halles avec son accès extérieur a permis l'installation de trois nouveaux commerçants dans cette vitrine, vide depuis plusieurs années. Ce projet fait pleinement partie de la revitalisation du centre-ville, par l'installation de nouveaux commerçants en rénovant une bâtisse en plein centre-ville.

Ce projet n'aurait pu voir le jour, sans l'intervention de l'Établissement public foncier de Bretagne (EPFB), qui a conseillé, accompagné la commune y compris dans la négociation et l'achat du bâtiment. La commune pourra donc, pendant sept ans, bénéficier des loyers des appartements dans les étages ainsi que des commerçants au rez-de-chaussée, avant de rembourser le montant de cet achat à l'EPFB. Une minoration de ce prix est également prévue, pour les m² rénovés par la ville.

Ces travaux ont pu être menés assez rapidement, grâce aux artisans locaux et encore une fois, aux agents des services techniques municipaux, qui auront réalisé une partie des travaux en régie.

Nous souhaitons une pleine réussite à ces trois commerçants !

■ UN CIMETIÈRE VERDOYANT

Des allées plus vertes au cimetière du Faouët grâce à une technique sans pesticide ! L'interdiction des produits phytosanitaires et la volonté de préserver l'environnement amènent la commune à entretenir le cimetière autrement. Depuis avril 2023, la technique de l'hydromulching a été mise à l'essai. Depuis, les allées du nouveau cimetière ont leur tapis vert.



Dans les allées, les services techniques de la Ville et la société La Source Bretagne, basée à Plouay, ont engazonné les lieux. Ils ont utilisé la technique de l'hydromulching.

C'est-à-dire la pulvérisation d'un mélange d'eau, de semences à faible développement (fétuque ovine, graminée) et d'un amendement organique. Avec cette technique les "mauvaises" herbes ne trouveront plus leur place. Cet enracinement va stabiliser le sol gravillonné des allées et créera un espace plus verdoyant et plus agréable sous les pieds.

Ce choix de végétalisation soulagera le travail des agents techniques en matière de désherbage. Une tonte de gazon sera effectuée régulièrement, ce qui permettra une propreté des allées avec moins de contraintes.



Galerie commerciale au 25 rue du Soleil :
SI J'OSAIS TILLANDSIA ! (habillement),
M.K.S CHAUSSURES et
HALLE AUX PESKED (poissonnier)



TRAVAUX DE VOIRIE RÉALISÉS EN 2023

Aménagement extérieur La Galerie des Halles	29 048,40 €
Pumptrack Parc des Ursulines	186 600,00 €
Trottoir rue de Kerbelair	12 734,40 €
Trottoir rue de Coat en Haie (côté collège)	11 545,20 €
Reprise voirie Coat Quéven	12 304,50 €
Reprise voirie Kerbic	4 248,00 €
Route de Stéroulin	71 715,60 €



PARC DES URSULINES

Le Parc des Ursulines représente l'aboutissement d'un projet étroitement lié à la revitalisation du centre-ville, en cœur de ville. Ce Parc des Ursulines se veut être le « poumon vert » de la commune, situé à un emplacement idéal, il vient combler le manque de cet équipement indispensable au quotidien pour toutes les générations confondues.



Ce lieu multigénérationnel, pensé par le Conseil municipal des Jeunes, depuis de longs mois, accueille un pumptrack, un espace multisports, des jeux pour enfants adaptés à différents âges, un espace jeux de boules/pétanque ainsi qu'un parcours santé agrémenté de plusieurs installations...

Ce parc aménagé, ouvert depuis l'été 2023, permet d'y accueillir en sécurité le public, sur une superficie totale de 12 252 m² dans son cadre agréable, grâce à ses 3 000 plantations actuellement en cours.

La zone humide, en bas de ce terrain, a été mise en valeur grâce à un éco-pâturage accueillant deux moutons d'Ouessant et deux chèvres Roncier (espèces parfaitement adaptées à ce terrain et sociables pour le plus grand plaisir des plus jeunes !).

Historiquement, cet espace vert inexploité était destiné à d'autres projets, aujourd'hui ce lieu est devenu un lieu de rencontre, de partage et de loisirs.

L'ensemble des installations et travaux, d'un montant de 550 000 € HT, a pu être financé par la Commune, notamment grâce à la générosité de nos partenaires :

- La Région Bretagne, au titre du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne 2021, à hauteur de 65 000 € ;
- Le Département du Morbihan, au titre du dispositif Programme de Solidarité Territoriale 2021, à hauteur de 52 000 € ;
- L'État, au titre du dispositif Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2021, à hauteur de 54 000 € ;
- L'Agence Nationale du Sport, au titre du dispositif 5 000 équipements sportifs de proximité, à hauteur de 35 000 €.



Vos élus vous informent



Le 23 mai à Port-Louis.



Le 24 juin, cérémonie Hommage au Second-maître mécanicien Jean-Louis MOREN, mort le 26 mai 1910 à bord du sous-marin *Pluviôse*.

■ CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

Comme chaque année, les cérémonies patriotiques se sont déroulées avec la participation des élus, des associations et amis.

Le 23 mai, notre référent défense s'est rendu à la citadelle de Port-Louis pour célébrer le souvenir de Joseph Le Meste, partisan, arrêté le 29 mai 1944 à Guiscriff, condamné à mort le 20 juin à Quimperlé et fusillé deux jours plus tard à Port-Louis.

Le 24 juin, une cérémonie particulière s'est tenue au cimetière du Faouët à l'initiative du « Souvenir Français », aux abords de la tombe de Jean-Louis Moren, maître mécanicien embarqué à bord du sous-marin *Pluviôse*.

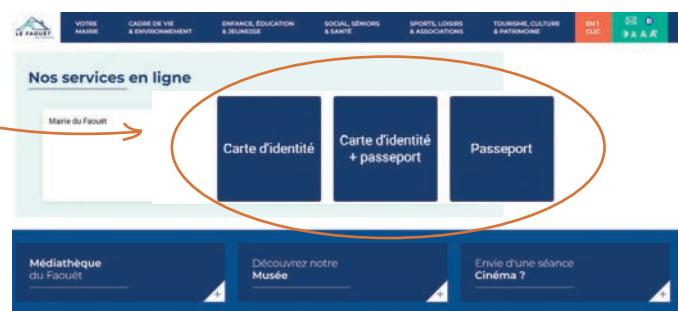
Il a perdu la vie avec tout l'équipage après que le sous-marin a été éperonné accidentellement par un paquebot. À l'occasion de la restauration de la stèle dédiée aux disparus, la ville de Calais (62) a souhaité que les membres disparus soient honorés. La famille de Jean-Louis Moren, les élus dont la sénatrice du Morbihan, Madame Muriel Jourda, les amis et associations patriotiques ont participé à ce devoir de mémoire.

Le 1^{er} août, sous une pluie battante, a été célébrée la mémoire de Louis-Marie Poul, Jean-Marie Lincy et René-Marie Poulizac, partisans arrêtés par les allemands, jugés en cour martiale puis fusillés le 1^{er} août 1944, près du village de Trosalaun.

■ SERVICE CNI - PASSEPORT

Depuis fin novembre 2022, le service aux usagers de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports a réouvert au Faouët. Ce service avait été supprimé depuis fin 2016 dans certaines mairies dont Le Faouët. Après plusieurs demandes auprès des services de l'État, la commune du Faouët retrouve ce service à la population. Il paraissait essentiel que notre commune, ancien chef-lieu de canton, puisse proposer ce service à notre territoire. Vous pouvez retrouver toutes les informations à ce sujet, y compris la prise de rendez-vous directement en ligne sur le site Internet de la commune.

Ce service est ouvert toute la semaine, sauf le mardi matin et le samedi matin uniquement pour les remises de titres, permet de traiter en moyenne 70 demandes de titres par semaine.



Des créneaux pour les mineurs sont prévus le mercredi après-midi ainsi que des créneaux d'urgence.

Remerciements aux agents du service administratif de la mairie qui ont permis la mise en place de ce nouveau service et œuvrent au quotidien pour le bon fonctionnement de ce dernier, y compris en s'adaptant régulièrement aux aléas et aux consignes de l'État !

LES MARCHÉS

Place des Halles

Les mercredis matin :

3, 17 et 31 janvier
7 et 21 février
6 et 20 mars
3 et 17 avril
15 et 29 mai
5 et 19 juin
3, 17 et 31 juillet
7 et 21 août
4 et 18 septembre
2, 16 et 30 octobre
6 et 20 novembre
4 et 18 décembre

Village de Restalgon

MARCHÉ BIO
Tous les jeudis soir
de 16 h 30 à 19 h.

Des Nouveaux Professionnels sur la commune

Nous leur souhaitons une bonne installation !



■ **Des Pieds et des Mains**
Praticienne en Réflexologie et Massages Bien-être,
14, rue de Coat en Haie
06 61 71 99 90

■ **Loto-Tabac-Papèterie LFM**
Monsieur MARCHAND a repris la papèterie de M. Huard, au 7, rue du Soleil

■ **Le Pain de la semaine**
Ouverture d'une deuxième boutique au centre-ville, 3, rue du Soleil (ancien Kafe Lipous)

Ils ont déménagé !

■ **Eso Tattoo**, 16, rue Poher - Le Faouët
■ **Breizh Bobines**, 35, rue Poher - Le Faouët
■ **L'atelier de Marie**, 19, rue du Soleil - Le Faouët

■ MISTER FRELONS VOUS INFORME

En 2022 : 11 nids primaires et 53 nids secondaires de frelons asiatiques ont été détruits, (auxquels s'ajoutent 10 nids non traités, car repérés trop tard ou situés dans des zones inaccessibles)

11 nids de frelons européens ont été traités car sur des habitations, trop dangereux pour les propriétaires en lien avec Monsieur Michel Le Goff, élu référent en charge de la lutte contre les frelons asiatiques.

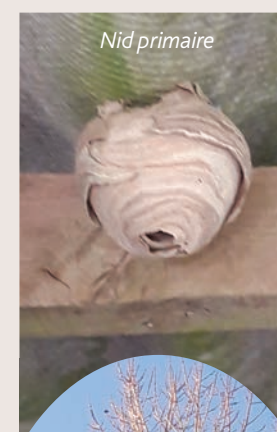
Nids primaires : souvent proche des habitations et à l'abris de cabanon, auvent, vérandas...

On peut piéger la reine en faisant tomber le nid dans un bocal ou le traiter avec un insecticide.

Tôt le matin ou tard le soir pour supprimer la reine. Toute destruction dans la journée peut s'avérer inutile car la reine ne se trouve pas à l'intérieur et pourra reconstruire un nid ailleurs.

Nids secondaires : ils doivent être traités par des professionnels pour des raisons de sécurité. La période s'étale de mai à mi-novembre. Après cette date, la destruction n'est pas justifiée car les frelons ont déjà quitté le nid.

En cas de découverte d'un nid de frelons, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 97 23 07 68, qui préviendra le référent de la commune et fera le nécessaire.



Nid primaire



Nid secondaire

LA MÉDIATHÈQUE

Retour sur l'année 2023

La médiathèque enregistre une augmentation de sa fréquentation en 2023 notamment chez les jeunes. Plusieurs expositions sur la Bretagne et Le Faouët ont été présentées : *Artistes Bretons et Métiers d'autrefois* par André David, ou encore sur *Le Couvent des Ursulines* par Roland Bouëx. Pour chaque public et sur différentes techniques, des ateliers créatifs ont été organisés en partenariat avec des intervenants : aquarelle avec Audrey Rambascher, couture et mandala avec Laetitia Le Cagnec, massage bien-être avec l'association Comme un arbre. La médiathèque a également mis en place une nouvelle animation créative pour les 3-6 ans, accompagnés de leurs parents, et généralement après l'heure du conte ou pendant les vacances. Le spectacle « Les petits bonheurs » initialement prévu en novembre, a été annulé en raison de la tempête Ciaran. Il sera reporté à une date ultérieure, les personnes inscrites la première fois seront prioritaires pour les prochaines inscriptions.



Que font les bibliothécaires lorsque la médiathèque est fermée au public ?

Nombreux sont ceux à penser que les bibliothécaires travaillent uniquement lors des heures d'ouverture de la médiathèque. Eh bien non ! Lorsque la médiathèque est fermée, les agents de médiathèque effectuent ce qu'on appelle du « travail interne » à savoir un rangement complet des rayons, du désherbage (action de supprimer des documents usagés ou trop anciens des collections de la médiathèque), etc. Ces heures de fermeture sont également l'occasion de prévoir les animations futures (atelier créatif, spectacles, exposition, etc...). « Ce sont des heures importantes où l'on peut se réunir entre collègues afin d'organiser le planning de la médiathèque et réfléchir à son évolution. » Enfin, le vendredi matin est réservé aux accueils de classe des écoles maternelles et primaires du Faouët.

HORAIRES Mardi : 14h-18h
Mercredi : 9h-12h et 13h-17h
Jeudi : 9h-12h (14h-17h pendant les vacances scolaires)
Samedi : 9h-12h et 13h-17h



Connaissez-vous le "circuit du document" ?

Les documents disponibles dans votre médiathèque ne parviennent pas dans les rayons comme par magie. En effet, l'équipe de la médiathèque suit ce qu'on appelle le "circuit du document". Plusieurs étapes sont nécessaires pour intégrer les documents dans les rayons :

- **le choix par les bibliothécaires** : en fonction des parutions, du fonds existants et des suggestions des lecteurs.
- **la commande** : plusieurs titres souhaités et envoyés aux fournisseurs locaux et autres, réception et vérification de la commande, facturation.
- **le traitement** : catalogue (référencement, informatisation dans la base de données) et équipements (tampon, côte, charnière, couverture).
- **la mise en rayon** : une fois traités, les documents sont mis sur les présentoirs nouveautés et mis en ligne sur la page Facebook de la médiathèque.

Renseignements auprès de la médiathèque :
au 02 97 23 15 39 ou
par mail : mediatheque@lefaouet.fr



LE MUSÉE DU FAOÛËT

Du 1^{er} avril au 17 septembre, le musée avait le grand honneur de présenter 96 œuvres issues d'une collection privée. Derrière les trois mystérieuses initiales HPM, se cachait un généreux prêteur qui n'a pas manqué d'attiser la curiosité des journalistes et des nombreux visiteurs venus découvrir l'exposition, *Un collectionneur sur les traces des peintres en Bretagne*. 17 642 entrées ont été enregistrées, un chiffre qui rejoint la fréquentation d'avant Covid.

Cet engouement s'est révélé également à travers la vente du catalogue. Ce dernier a été si apprécié qu'il était épuisé mi-août à la boutique du musée et quelques jours plus tard dans les librairies. Les recettes, estimées à 85 000 € ont largement été dépassées et atteignent plus de 110 000 €.

En 2023, la commission scientifique régionale des collections des Musées de France, a donné son accord pour l'acquisition de quatre nouvelles œuvres qui rejoignent ainsi la collection du musée. Les trois premières ont été offertes par l'association des Amis du musée du Faouët :

Albert-Léopold PIERSON, L'Ellé au Faouët, derniers rayons, vers 1913. Huile sur toile, 52 x 71 cm.

Frédéric DRÉSEL, Scène de cabaret en Bretagne (Le Faouët), vers 1909. Encre avec rehauts de pastel sur papier, 40 x 60 cm.

François-Hippolyte LALASSE, Un champ de foire dans Le Faouët (Morbihan), 1866. Lithographie en couleurs sur papier, 24 x 34 cm.

Jeanne-Marie BARBEY, Les Lavandières - Femmes au lavoir de Pont-Min, Gourin, vers 1922. Huile sur toile, 46 x 60 cm, acquisition, juillet 2023.

À noter aussi que le Conseil départemental du Morbihan a mis en dépôt au musée une huile sur toile du peintre Suisse, Marius Borgeaud. Elle s'intitule *Intérieur, le pot-au-feu*, 1920.



Des représentants des Amis du musée du Faouët devant l'œuvre de Pierson offerte cette année au musée municipal.

Adhérez aux Amis du Musée du Faouët :
<https://amisdumuseedufaouet.blogspot.com/>



Le cinéma Ellé propose 5 à 6 séances par semaine, du jeudi au lundi soir. Pendant l'hiver (d'octobre à mai) une séance supplémentaire est proposée le dimanche après-midi. Pendant les vacances scolaires la programmation habituelle est complétée par des séances le matin pour le très jeune public et l'après-midi à destination du jeune public et des familles.

Tout au long de l'année, le cinéma s'attache à proposer une programmation en cherchant un équilibre entre films "grand public" et films "art et essai". Courts-métrages, documentaires, films patrimoine sont régulièrement programmés afin de faire découvrir toute la diversité du cinéma aux spectateurs. Le cinéma intervient tout au long de l'année scolaire auprès des écoles maternelles et primaires du secteur ainsi qu'auprès des collèges.

Quelques chiffres sur l'année 2022-2023 :

Du 31 août 2022 au 29 août 2023, le cinéma a programmé 430 séances et a enregistré 10 014 entrées payantes. Une cinquantaine de séances pour les scolaires du secteur (maternelles, primaires et collèges) ont été programmées et ont rassemblé près de 2 000 jeunes spectateurs.

Voici le top 5 des entrées du cinéma Ellé sur cette période :



L'association "Cinéma Ellé" remercie la municipalité pour la mise à disposition gracieuse du cinéma. Elle remercie aussi tous les spectateurs du Faouët et des environs pour leur fidélité.

Contact : cinema-elle@orange.fr
Site : <http://cinema.elle.free.fr>



À la mémoire de sœur Bernadette Éon

Rolland BOUEXEL

Dégâts

Afin de ravitailler en pain les unités du Faouët ainsi que les première, deuxième et quatrième colonnes cantonnées dans les écoles de Guisriff et Meslan, la compagnie de boulangerie 161 (unité 16.045), dirigée par le Hauptmann Krause, débarque au Couvent le mercredi 3 juillet avec chevaux, voitures et une batterie de dix fours roulants. Ce dernier matériel occupe 28 x 51 m de la grande cour plantée de tilleuls. Quant au stationnement des véhicules ⁽³⁾, 60 x 60 m du pâturage leur sont sacrifiés, au grand dam de la locataire ⁽⁴⁾ de la ferme de la Communauté dont le bâtiment est attenant à ceux occupés. Une aubaine pour les Allemands qui se servent en outils qu'on ne reverra jamais : pelles, fourches, etc. Ils brûlent au moins six stères de la réserve de bois pour la cuisson de leur pain. Leurs bêtes, au nombre de 90, broutent à deux reprises dans la petite et la grande prairie entre le 3 et le 8 juillet. Ensuite, jusqu'à la fin du mois, le troupeau varie de trente à cinquante têtes, occasionnant d'irréversibles dégâts au verger. Les cordes d'attache ont ruiné l'écorce de six pommiers à couteau et de neuf pommiers à cidre âgés de 30 ans, lesquels périssent, et 17 autres très endommagés doivent être arrachés et remplacés par autant de plants.

« En outre, comme un de leurs chevaux s'était empalé dans la barrière au fond du jardin, ils réclamèrent en échange le cheval de la Communauté sous prétexte que c'était le chien de la maison qui avait provoqué l'accident. Il fallut toute la force de persuasion de l'interprète pour prouver à la kommandantur que ce n'était pas la faute du chien, mais bien plutôt le manque de surveillance des responsables. » (Bulletin paroissial, octobre 1982).

Les boulangers convertissent en entrepôt de farine une salle de classe de 5,30 x 11 m dans laquelle ils s'obstinent à empiler sac sur sac jusqu'au plafond, ce qui finit par provoquer la rupture des poutres métalliques supportant le plancher. L'ensemble s'effondre dans la cave, entraînant la chute d'une cheminée et causant la mort d'un ou deux soldats !

Un mois plus tard, le 5 août, la compagnie qui est transférée à la caserne Frébault de Lorient en profite pour emporter un butin de trente-huit lits, vingt-deux sommiers et trente matelas de l'école Sainte-Barbe ainsi que douze lits ⁽⁵⁾ et trente cinq matelas de l'école du Sacré-cœur. Le comportement et la saleté ⁽⁶⁾ de ces boulangers laissera un très mauvais souvenir aux religieuses qui déplorent la disparition de la literie, de deux tableaux noirs pour classe, d'une garniture de chambre à coucher, d'un broc, d'un seau, d'une cuvette et d'un fourneau en fonte avec chaudière en cuivre. À cela s'ajoutent une statue de la Vierge de 0,90 m brisée, deux tables de classe hors d'usage, et surtout murs, portail, cabinets et piliers endommagés par le passage des camions. Les réparations nécessiteront l'intervention d'un maçon, d'un menuisier, d'un électricien, d'un zingueur sur cuivre et d'un quincaillier.

Pénurie

Pierre Palaric souligne qu'« au bout du premier semestre d'occupation, la pénurie s'installe chez nous et s'amplifie à mesure que les exigences allemandes deviennent insoutenables pour l'économie du pays. Les manifestations paysannes éclatent ça et là, comme à Meslan et Berné, contre les réquisitions instituées par Vichy tandis que les manifestations contre la faim, apparues dans les villes courant 1942, gagnent nos campagnes. Ceux qui se serrent particulièrement la ceinture, ce sont les pensionnaires de nos écoles et collèges. La pénurie ne se limite pas au seul domaine alimentaire et recouvre toute l'économie domestique. C'est ainsi qu'une réfugiée s'échine en pure perte pour trouver le nécessaire à la fabrication d'un sommier de lit destiné à sa fille qui doit entrer en pension ; et cette autre qui ne trouve nulle part une lessiveuse alors qu'elle a un bébé de 4 mois. Un cultivateur du village de Saint-Georges en Lanvénege se voit contraint d'écrire au préfet pour qu'il puisse obtenir des bardages de roues de charrette : Sous peu, je me verrai dans l'obligation de rester sans circuler et ne pourrai donc pas rentrer ma récolte. La ferme du Couvent n'échappe pas à la règle et réclame en vain, courant 1943, sécateurs, fourches et faucilles. »

Graves incidents

Le responsable de chacune des unités qui se succèdent ⁽⁷⁾ au Couvent se présente à la Supérieure pour l'assurer de la bonne conduite de ses hommes, exigeant d'être informé au moindre manquement. L'occasion se présentera au cœur d'une nuit, quand deux détonations résonnent lugubrement dans la bâtisse, faisant sursauter dans son sommeil toute la Communauté qui s'alarme de ce qui peut bien se passer. Heureusement, le calme se rétablit jusqu'à la pointe du jour. Alors les religieuses osent quitter leurs chambres pour un tour d'inspection. Une première balle est retrouvée dans la chapelle, au pied de la statue de la Vierge à l'Enfant-Jésus présentant le globe terrestre, lequel a été fendu en deux parties égales demeurées au creux de la petite main ! La seconde balle est récupérée dans la chambre de réserve dont elle avait brisé un carreau de la fenêtre. La Supérieure va en aviser aussitôt l'officier qui vient constater les dommages occasionnés. Il examine les munitions pour déterminer si on avait tiré à blanc ou, comme ce fut le cas, à balle réelle. Là-dessus, il assure la sœur que le coupable rendra des comptes à la faveur de l'appel matinal qui va se tenir dans la cour. Alors que les religieuses se remettent à peine de leurs émotions, une détonation provient cette fois de l'extérieur. Qu'arrive-t-il encore ? Cela se saura plus tard : à l'appel, ordre avait été donné au fautif de se dénoncer, ce que celui-ci fit sur le champ. Sans autre forme de procès, l'officier lui logea une balle dans le crâne, pour l'exemple ! La

Supérieure sera prise de remords quand elle apprendra le sort réservé à ce soldat dont le seul tort avait été de déclencher par mégarde son arme en rentrant éméché d'une sortie en ville.

Une autre fois, alors que le couvre-feu a plongé les rues dans un silence aussi épais que cette nuit sans lune, la sentinelle qui veille dans sa guérite à l'entrée du Couvent entend approcher quelqu'un qui fait claquer ses galoches d'un pas décidé en chantant à tue-tête un cantique breton. C'est Émile Ulliac qui exerce ponctuellement la fonction de sacristain à Lanvénege. Passé l'effet de surprise, la sentinelle lance une sommation, au juché, vers la source du tapage. En vain ! S'ensuit un coup de feu qui claque et une balle qui siffle aux oreilles de l'inconscient, lequel retrouve ses esprits et prend ses jambes à son cou sans demander son reste ! Au matin, on découvrira l'impact du tir dans l'encadrement en pierre de la fenêtre d'un maison voisine.

En ce jeudi, jour de promenade, un groupe d'écolières traverse le pont sur l'Inam à Toulbren quand survient une auto allemande qui file en direction du Faouët. Ne s'étant pas rangée à temps, la petite Marie-Thérèse Le Guilly est projetée par-dessus le parapet et chute dans les eaux profondes de la retenue du moulin Baden. Heureusement, sa camarade Raymonde qui sait nager n'hésite pas à plonger à son secours avant qu'elle ne coule. Après bien des efforts Marie-Thérèse est tirée sur la berge, trempée, choquée et blessée aux jambes. La Simca allemande ayant poursuivi sa course, c'est dans une brouette, empruntée dans le voisinage, que la petite rescapée sera ramenée à l'école où la sœur infirmière lui prodiguera les premiers soins. Pendant ce temps, le groupe est invité à s'agenouiller dans la cour devant une statue de saint Joseph pour réciter une prière de gratitude.

Sabotage

Le bataillon cycliste de reconnaissance de la 17^e division d'infanterie (*Radfahr-Abteilung*) cantonne au Couvent de juillet à décembre 1942. Les vélos des soldats sont reconnaissables à leur couleur noire. Plus tard, probablement en 1944, lors du séjour d'un autre bataillon cycliste, la petite Monique Chasseplun ⁽⁸⁾, hébergée au patronage d'enfants nécessiteux ⁽⁹⁾ et élève de 4^e, trompant la surveillance des Allemands, perce les chambres à air des bicyclettes des soldats ennemis avec une épingle à nourrice. [Elle se venge ainsi de la détention de son père en Allemagne qui n'a que trop duré.] Le lendemain, signal de départ, les élèves sont en classe. Tout à coup, des cris, des vociférations, des hurlements gutturaux retentissent dans la cour : tous les vélos sont à plat !

Le capitaine furieux convoque la Supérieure, lui explique ce qui arrive. Elle n'est au courant de rien ! Il demande alors de faire le tour des classes et exige que l'élève qui a accompli ce forfait se dénonce. Personne ne parle « Alors, dit-il, ce sera la Supérieure qui sera punie. »



Heureusement qu’un appel pressant est fait à la troupe de se mettre en route. Le chef ne dispose pas du temps nécessaire pour mettre ses menaces à exécution. Les vélos réparés, les soldats partent. Encore une fois, on respire ! (Sœur Marie Le Bras, archives de Kermaria).

Résistance des sœurs

« 1944, un dimanche matin, surprise pour les sœurs au réveil : des soldats allemands, après avoir sauté les murs, circulent dans le grand jardin. Que font-ils là ? La Mère Supérieure va s’informer. Ils lui disent qu’ils recherchent des Français : jeunes gens qui refusent le S.T.O. et résistants du maquis de Priziac. Comme il fait froid, plusieurs soldats se rassemblent dans ce que les sœurs appellent la maison des crêpes, petite construction pauvre d’un foyer et d’un sol de terre battue. C’est là justement que, sous la conduite d’un responsable et avec l’accord de la Communauté, les voisins ont caché fusils et essence pour ne pas les livrer aux Allemands comme l’exigeait la kommandantur. Tout était dissimulé dans une fosse recouverte de planches. Et c’est là-dessus que les Allemands battent la semelle pour se réchauffer... Sur le conseil de la Supérieure, la sœur chargée de cette maison va voir ce qui s’y passe. Elle allume le feu pour distraire les soldats, elle leur parle... Au bout de quelques heures, ils s’en vont sans avoir rien découvert ! Sinon c’était la Gestapo pour la Supérieure et, sans doute, pour la Communauté !

De 1942 à 1945, le Couvent accueille une mère et ses deux filles. La famille, dénoncée, a dû se disperser pour avoir caché des parachutistes anglais et pour son action dans la Résistance. Elles sont hébergées au 2^{ème} étage de la maison d’habitation de la Communauté. Elles ne sortent pas de peur d’être reconnues. Ravitaillées, soutenues par les religieuses, elles peuvent vivre. Elles quitteront leur refuge en 1944, saines et sauvées. » (Sœur Marie Le Bras, archives de Kermaria).

Merci saint Joseph

Au soir du vendredi 20 mars 1942, l’officier d’une énième unité ⁽¹⁰⁾ se présente à sœur Marie-Thérèse du Carmel, la Supérieure, pour lui signifier sèchement qu’il réquisitionne

tout le Couvent et qu’en conséquence il va falloir vider les lieux. C’est la panique ! Aller où? Quoi emporter ? Que va-t-il advenir de la maison livrée à la soldatesque? Seul recours : la prière et qui invoquer ? Ce bon Saint-Joseph bien sûr, n’est-il pas le patron des choses impossibles, l’avocat des causes désespérées ? De plus, ne venait-on pas de l’honorer dignement la veille, jour de sa fête? On y voit là comme un signe. Il lui est promis, s’il tire d’affaire la Communauté, d’ajouter une procession à la grand-messe et aux vêpres célébrées ordinairement en son honneur. Toutes les sœurs se pressent au pied de sa statue pour l’invoquer avec ferveur. C’est alors que l’officier fait savoir qu’il revient sur sa décision, que finalement il n’aura plus besoin de tout le Couvent. À partir de ce dénouement inespéré, sinon miraculeux, la fête de Saint Joseph sera solennisée. Un ex-voto de reconnaissance sera offert ⁽¹¹⁾ et commande sera passée en 1946 à la maison d’art religieux Charles Le Paul de Quimper d’une statue « d’une hauteur de 80 cm en décor riche avec dispositif pour porter en procession et nom devant en lettres dorées ».

Rudolf Peifer (1906-1992)

Dans le tome 1 de la Collection 1939-1945 en Centre Bretagne, Pierre Palaric note que « la messe est parfois dite en latin par un aumônier allemand, revêtu de ses habits de soldat. Entre autres, Rudolf Peifer qui officie les premiers mois au Faouët ». C’est l’aumônier de la 2^e colonne de la 61^e division d’infanterie (unité 00.954). Plus tard, devenu chanoine de la cathédrale de Cologne, il consignera ses souvenirs de guerre dans lesquels on peut lire ces lignes :

« Il devait être début août quand notre marche éternelle toucha à sa fin. Notre compagnie fut alors transportée par le train. Celui-ci traversa la Normandie et nous conduisit au cœur de la Bretagne, à Le Faouët.

Cette jolie petite ville historique devint notre patrie jusqu’au début de l’année suivante. Dans le centre, sur la place du marché bordée de beaux arbres, les halles du XVI^e siècle devenaient une belle auberge pour nos chevaux et voitures. Ici se trouvait aussi notre infirmerie. Les officiers habitaient dans des maisons privées ⁽¹²⁾ et le reste de la compagnie à l’école où se déroulait l’appel quotidien ».

L’arrivée des envahisseurs ne fut pas du goût de l’abbé Le Braz, l’aumônier des religieuses. Il nourrissait une telle aversion pour les Allemands depuis qu’il les avait combattus dans les tranchées qu’il ne put supporter de les revoir en vainqueurs. Il tomba malade à l’idée de devoir célébrer la messe pour l’ennemi mêlé à la Communauté, et ce fut Rudolf Peifer qui le remplaça dans ses fonctions. L’aumônier allemand, catholique, s’exprimait plutôt bien en français du fait de ses origines rhénanes mais en abusant des liaisons, ce qui lui valut le surnom de Maiss’oui ! La sœur sacristine consentit à le servir

pendant la messe, comme elle l’avait fait pour son prédécesseur. La Supérieure poussa la complaisance jusqu’à lui proposer une collation à l’issue de la messe matinale, mais il refusa poliment une première fois ainsi que les fois suivantes. « Il pense sans doute qu’on cherche à l’empoisonner, ce n’est pas la peine d’insister. », conclut la religieuse.

Épilogue

À l’été 1977, Rudolf Peifer revint au Faouët, en pèlerinage en quelque sorte. Il y retrouva les Halles et, autour de la place, certaines connaissances. Il en profita pour se présenter au Couvent où, à son grand étonnement, il fut reçu par la même mère supérieure que pendant l’occupation. Les retrouvailles furent empreintes d’émotion après un si long temps et ce bout d’histoire en partage. Quelques échanges plus tard, l’ancien aumônier émit cette requête :

« – J’ai une faveur à vous demander : je serais tellement heureux de redire la messe dans votre chapelle, ça me rappellera tant de souvenirs !

– Bien sûr, mais à une condition, fit la sœur qui avait de la mémoire. Je voudrais savoir pourquoi vous refusiez systématiquement la collation qu’on vous proposait.

– La raison en est toute simple : occupants, nous avions tout, occupées vous n’aviez rien ! Je ne voulais pas vous priver du peu qui vous restait. »

Soulagée d’avoir enfin obtenu une réponse, de surcroît si reconfortante, la supérieure invita cordialement l’ancien aumônier à redire cette messe qui lui tenait tant à cœur. Il ne put refuser cette fois le café et les gâteaux.

Grâce à des archives d’époque et aux témoignages des sœurs qui avaient vécu l’épreuve de l’Occupation, voilà une évocation de ce qui s’est passé derrière les murs du Couvent au cours de cette période douloureuse.

REMERCIEMENTS

Floch Alain
Le Dilhuidy René
Le Guénic René
Palaric Pierre
Péto Marie-Aude
Sœur Servel Marie-Andrée

TÉMOIGNAGES

Sœur Éon Bernadette
Ferrec Henri
Léna Laurent
Péto-Breut Marguerite
Sœur Roger Clémentine

(1) L’occupation allemande dans les 261 communes du Morbihan. 1940-1945. Alain Floch. Cloître imprimeurs. 2019.

(2) Mademoiselle Marguerite Broban, Directrice de l’Institution du Sacré-Cœur depuis septembre 1936.

(3) Principalement des camions de transport.

(4) Mademoiselle Françoise Février.

(5) Lits métalliques pliants estimés à 600 francs pièce.

(6) Un matin, sœur Clémentine Roger découvrit sa classe jonchée d’excréments.

(7) Tous les quinze jours en moyenne ! Il s’agit, précise Pierre Palaric, « d’occupations ponctuelles, parfois massives mais presque toujours de courte durée.

Les effectifs vont de plusieurs compagnies à une section suivant les communes. Sans doute, cette répartition des troupes répond-elle à une logique d’ordre militaire pour assurer une articulation nécessaire entre les différentes unités ; grouper dans certains cas et disperser dans d’autres. »

À chaque occupation d’ampleur, il faut vider certaines pièces de leur mobilier et le remiser où on trouve de la place. On peut se faire une idée de ces mouvements de troupe dans un mémoire adressé en 1942 aux membres de la commission chargée des réquisitions et frais d’occupation par la Directrice de l’Institution du Sacré-Cœur : « Les Allemands de l’école des garçons s’étant en fin de compte joints à ceux de mon établissement et ayant transporté chez moi leurs lits. »

Dans un carnet est noté en 1942 : « Dans la nuit du 2 au 3 avril (jeudi Saint), 63 ou 67 chevaux ont occupé la cour. Dans la nuit du 20 au 21 avril, 150 soldats ont couché dans les trois classes du bâtiment du milieu de la cour. 21 chevaux et 7 voitures ont occupé la cour. »

(8) Née le 20 avril 1933 dans le quartier de l’église.

(9) Avec soixante-quinze autres fillettes.

(10) Avec 17 chevaux jusqu’au dimanche 22 mars.

(11) La traditionnelle plaque de marbre gravée de lettres dorées qui viendra s’ajouter à la quarantaine exposées autour de la statue du saint.

(12) Dans une circulaire datée du 9 octobre 1940, le préfet du Morbihan notifie aux maires du département la tarification des logements et cantonnements réquisitionnés par l’occupant.

Logements :

- Par lit d’officier et par nuit, 3 francs.

- Par lit de sous-officier ou soldat, 1 franc.

- Par place de cheval ou mulet et par nuit, 0 franc 15, plus le fumier.

Cantonnements :

- Par homme et par nuit, 0 franc 15

- Par cheval ou mulet, 0 franc 05, plus le fumier.

Associations



■ LES CYCLOS RANDONNEURS DU PAYS FAOUËTAIS

Affilié à la FFV (Fédération française de vélo), le club des cyclos du pays Faouëtais a pour vocation de réunir tous les passionnés de cyclisme de la région faouëtaise. Dans un esprit « sport-santé » convivial, le club propose deux sorties hebdomadaires, le mercredi et le dimanche. Il participe aux randonnées cyclistes de la région centre Bretagne ainsi qu'aux principales épreuves de masse organisées.

Le club participe à l'animation locale en organisant annuellement deux randonnées cyclistes : le « TRO BRO FAOUËT » qui se déroule en juin et la randonnée des feuilles mortes dans le cadre des fêtes du rosier.

Outre les sorties hebdomadaires, des séjours sont proposés aux adhérents. C'est ainsi qu'en 2022 quelques cyclos ont pu profiter d'un baptême sur piste au vélodrome de St-Quentin-en-Yvelines, de trois jours en Normandie pour un tour du Cotentin.

Vous pouvez consulter les activités du club en consultant son site : <https://cyclosfaouetais.fr/>

■ ASSOCIATION SPORTIVE SKOL GOUREN AR FAOUED

L'association Skol ar Faoued assure l'enseignement et la promotion du Gouren, lutte traditionnelle de Bretagne, ainsi que des luttes celtiques. Elle est affiliée à la Fédération de Gouren, elle-même membre associé de la Fédération Française de Lutte, et membre fondateur de la Fédération Internationale des Luttes celtiques, qui organise notamment le Championnat d'Europe des Luttes Celtiques : celui-ci confronte tous les 2 ans une douzaine de nations.

À l'instar des autres luttes celtiques (Back-hold d'Écosse et d'Angleterre du Nord, Cornish Wrestling, Glima d'Islande, Ranggeln d'Autriche, Lucha leonesa, Lucha canaria ...), le Gouren est une lutte debout : pas de combat au sol, le but étant d'obtenir la chute de l'adversaire sur les deux omoplates avant toute autre partie du corps. Pour éviter ce type de résultat, l'apprentissage des chutes est fondamental et occupe une grande partie des entraînements, qui visent à développer chez les lutteurs souplesse et maîtrise technique.

Le règlement découle du serment de loyauté prêté avant toute compétition et interdit, notamment, toute manœuvre susceptible de mettre en danger l'intégrité physique du lutteur lui-même comme de son adversaire.

Indissociable de la tradition populaire en Bretagne, le Gouren a deux saisons : celle d'hiver, en salle et sur *pallenn* (tapis), dont l'aboutissement est le Championnat de Bretagne ; et la saison d'été, celle des tournois sur sciure en plein air, souvent associés à une fête ou à un festival ; les 5 plus importants de ces tournois ont le privilège de décerner en récompense le *maout* (béliet).

Lutteuses et lutteurs s'entraînent à la Salle de gymnastique, cours Carré, le samedi à 18 h (sauf vacances scolaires). Ouvert à toutes et tous à partir de 7 ans.



Le tour d'honneur du vainqueur, Mathieu Le Dour, de Skol ar Faoued, au Tournoi Sam Poupon 2023.
Cliché Séverine Jossot (secrétaire de Skol ar Faoued)



■ CLUB SPORTIF FAOUËTAIS DE TENNIS DE TABLE

La saison passée, le CSF de Tennis de Table a pu voir l'engouement des jeunes pour ce sport se confirmer tout au long de l'année en accueillant de plus en plus chaque mois. Plusieurs explications à cela, à commencer par la qualité de l'encadrement avec Didier Viale, entraîneur Fédéral, et Loïc Garlan, pilier du club depuis de nombreuses années. De plus, les bons résultats des jeunes inscrits aux compétitions Circuits Jeunes et Open Jeunes ont fait bénéficier le club de coups de projecteurs non négligeables.

Avec la saison qui commence, le club poursuit son développement avec près de 25 jeunes qui suivent les entraînements tous les mercredis. Les mardis soirs sont toujours dédiés aux entraînements adultes, accompagnés de quelques jeunes qui souhaitent se perfectionner.

Nous avons investi dans des équipements qui permettent de diversifier les supports d'entraînement et d'aider les pongistes à développer leur jeu. 4 licenciés (1 adulte et 4 jeunes) ont également suivi une formation Initiateur de Club fin septembre, l'objectif étant de continuer de structurer le club et de préparer son avenir.

Cette nouvelle saison sera aussi marquée par l'engagement d'une équipe jeunes en championnat et dans différentes compétitions.

Pour continuer à fédérer les licenciés de tous âges, nous mettrons aussi en place différentes animations cette année. Nous avons déjà organisé une sortie pour les licenciés et leurs familles au Ping Center d'Hennebont et nous proposerons à nouveau des goûters et des soirées ping en famille.

**Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à passer nous voir à la salle des sports,
le mardi de 19 h 30 à 21 h et
le mercredi de 15 h 30 à 17 h 15**

Infos pratiques :
Tarifs : 50 € /an et par enfant
60 € /an et par adulte

Les deux premières séances seront offertes et des raquettes pourront être mises à disposition.

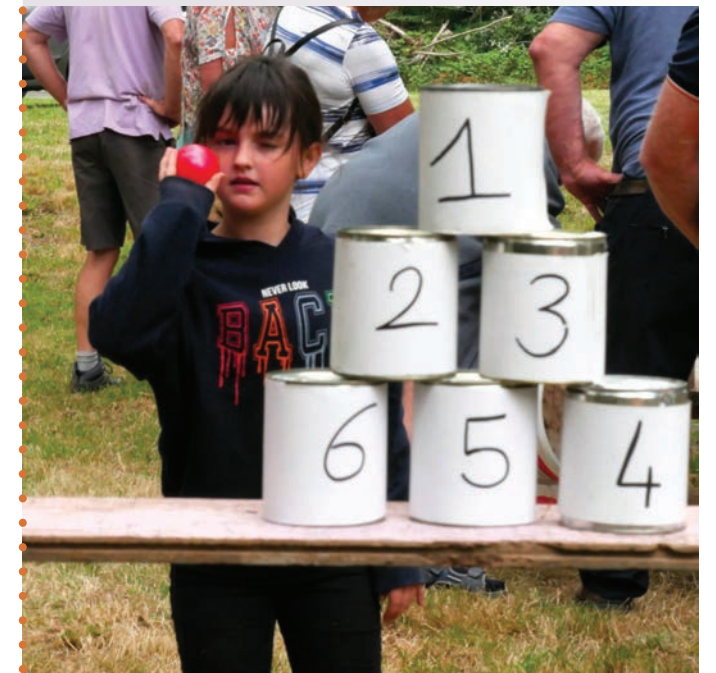
Renseignements sur place aux heures d'ouverture
ou auprès de Loïc Garlan : 06 71 32 19 13
ou tennisdetable.lefaouet@gmail.com
Facebook :
<https://www.facebook.com/tennisdetablefaouetais>

■ LE COMITÉ DE SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE SAINT-JEAN

Le comité de sauvegarde de la chapelle Saint-Jean existe depuis le siècle dernier, celui-ci se renouvelle au fil du temps, tout en conservant précieusement ses aînés qui nous apprennent chaque année.

La mission première de l'association est d'entretenir la chapelle de ce petit village familial, où se tient la fête annuelle chaque premier week-end de juillet.

Cela fait maintenant deux ans que le nouveau bureau est lancé à la tête du comité. Nous en sommes ravis et pouvons vous dire que le bilan 2023 est positif, ce qui nous donne envie de continuer l'aventure ; avec pour objectifs, de rénover la toiture percée de la chapelle afin qu'elle retrouve son étanchéité et d'avoir l'électricité sur le site pour cette nouvelle année. Le tout ; en comptant sur le soutien de la mairie. C'est pourquoi, nous allons faire au mieux pour vous proposer de nouvelles animations chaque année (musique, spectacle, repas champêtre, jeux, randonnées...), et bien sûr notre Feu traditionnel restera allumé. Nous comptons sur vous pour être présent en 2024 et raviver la flamme de la jeunesse de cette belle fête de quartier.



Vous pouvez nous contacter par mail :
comite.saint.jean.56@gmail.com
ou par voie postale :
Restaurant le 769 Ty Cravic 56320 le Faouët.
Ou venir nous rencontrer dès le mois de mars,
un numéro de téléphone pourra ensuite
vous être communiqué.



SPORTIF FAOUËTAIS À L'HONNEUR

Tom Le Roux, originaire du Faouët, est un adepte de trails longue distance. En 2021, le sportif s'était mis en tête de gravir la hauteur du Mont-Blanc...

Son terrain entrainement la « côte des biquettes », à Sainte-Barbe au Faouët où il effectua 58 allers-retours. Ce raidillon mesure 320 mètres avec un dénivelé de 83 mètres... Il a été sélectionné pour la Diagonale des Fous, ultra-trail mythique qui traverse l'île de la Réunion. La course a eu lieu du 19 au 22 octobre 2023 et est réputée pour être l'une des plus difficiles au monde dans son genre. Une distance de 165 km, avec un dénivelé positif d'environ 10 000 mètres et autant en négatif, la qualifie de Diagonale des Fous.

Il pense avoir atteint son Graal.

30 degrés d'écart entre le jour et la nuit :

« La course dure 50 heures, mais je pense pouvoir terminer en moins de 48 heures, annonçait-il avant le départ. Les conditions sont difficiles avec 5 degrés de température en dessous de zéro, la nuit et plus de 35 degrés le jour. Parmi les 3 000 participants, il y a beaucoup de Bretons ».

Il finira en 57 heures ce qui déjà un exploit en soi tant la course est difficile.

CLUB VTT DU PAYS FAOUËTAIS

Le Club « VTT du Pays Faouët » compte 25 adhérents, président Jean-Marc GIGUELAY - secrétaire André LE CORRE - trésorier Gilles CROISIER.

Le Club organise sa traditionnelle rando annuelle le 1^{er} week-end de mai, en 2023 c'est un peu plus de 500 vététistes et marcheurs qui ont pu découvrir plusieurs parcours sur des chemins très bien entretenus.

Quelques week-ends « découverte » sont organisés comme à Plérin (22) fin mai et le club représente la commune du Faouët aux randos extérieures (Berné, Locmalo, Querrien, Mellac, Quéven, Brandérion, Melrand, à Priziac pour le téléthon, etc). Nous recevons également des clubs extérieurs (Plérin et Plaintel en 2023) et les guidons pour leur faire découvrir le patrimoine via nos chemins de rando. Le club de VTT organise une dizaine de matinées de débroussaillage tout au long de l'année afin de garantir la praticabilité des chemins, cela représente plus de 250 heures de travail sur l'année et une quinzaine d'interventions pour dégager des arbres tombés avec le vent, tout ceci au bénéfice de tous les usagers, contribuant ainsi à la bonne réputation des chemins de rando de la commune. Il y a aussi quelques défis personnels : St-Jacques de Compostelle soit plus de 2 000 km de VTT en totale autonomie sur 22 jours, la traversée du massif central et une participation au Championnat de France VTT des élus et anciens élus, avec une place de 2^{ème} !



Contact : VTT du pays Faouët, 11, route de Lorient - Le Faouët
Jean-Marc GIGUELAY : 06 84 44 45 90



Les -13, victorieux de la coupe de Bretagne, à Guidel, face à Douarnenez, le 18 mai 2023.

INAM HANDBALL

Bilan de la saison passée :

- 160 licenciés au sein du club durant la saison 2022/2023 ;
- Une équipe/catégorie (de -11 G/F à séniors), soit 11 équipes (sans compter le baby-hand et le loisir) ;
- De beaux parcours chez les équipes masculines : chez les -13 Garçons : 3^{ème} (égalité avec le 2^{ème}) de Départementale 1 et vainqueur de la Coupe territoriale de Bretagne.
- Les -15 Garçons : champion invaincu de Départementale 2 et 1/2 finaliste de la Coupe territoriale de Bretagne ;
- Séniors Garçons : 2^{ème} de 3^{ème} Division et accède à l'échelon supérieur.
- Chez les filles, des classements corrects, dans les 1^{ères} parties de tableau.



JUDO

La traditionnelle remise des ceintures a eu lieu au dojo du Faouët, où chacun a pu recevoir son nouveau grade après une saison bien remplie. L'occasion de confirmer la bonne marche du club ainsi que les beaux résultats de nos jeunes compétiteurs devant leurs parents. Les cours au Faouët se poursuivent jusqu'au 28 juin avant la pause estivale.



DANSERIEN AN ELLÉ

Danserien An Elle existe depuis plus de 30 ans. Les mercredis et vendredis sont des cours de danses bretonnes débutants et confirmés. L'année 2023 a été riche avec le fest-deiz en l'honneur du créateur de l'association, Raymond Jambou, (celui-ci repoussé dû au Covid), avec un autre fest-deiz et un fest-noz. En juillet et août, des initiations sont proposées sous les halles. Pour 2024, deux fest-deiz et un fest-noz sont prévus.

CHORALE LA MARION DU FAOUËT

La Marion du Faouët est une chorale polyphonique mixte, elle se compose d'une cinquantaine de choristes du Faouët et de ses alentours.



Notre répertoire propose de la variété française, internationale, traditionnelle et des chants du monde. Nous proposons 4 ou 5 concerts par an, le premier étant celui de Noël.

Cette année, nous avons animé la fête de Saint-Fiacre qui fût une belle réussite, à renouveler l'an prochain. Nous avons reçu plusieurs chorales dont l'UTAL d'Angers. Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas, nos répétitions ont lieu Le mercredi de 18 h à 20 h à la salle des fêtes du Faouët.

Françoise Le Bloas, présidente

Contacts : Françoise au 06 67 10 61 51
Gérard au 06 89 64 55 15

FITNESS

Fitness au pays du roi Morvan est une association sportive, les cours sont prodigués par Joane Huguenet, professeure diplômée d'État. Joane propose des cours de fitness (renforcement musculaire), du Pilate, du stretching postural et du stretching relaxe. Ces cours sont dispensés le lundi de 19 h 15 à 20 h 15 à la salle de gym. Les cours changent chaque lundi. L'année dernière s'est bien déroulée de nouveaux adhérents qui nous aide à maintenir notre trésorerie. Projet l'année prochaine que l'association se maintient en activité.



■ MARCHER ET DÉCOUVRIR

L'association de randonnée pédestre du Faouët "Marcher et découvrir" organise 3 randonnées hebdomadaires.

- Le mercredi, une rando douce de 4 km et une rando de 8 km.
- Le vendredi, une rando de 12 km.

Les départs se font à chaque fois à 13 h 30 de la salle polyvalente du Faouët, que ce soit pour une randonnée sur Le Faouët ou un covoiturage pour aller sur une autre commune.

Durant la saison, de septembre à juin, nous organisons également des randonnées à la journée. Exemples : Plougrescant (en car), Locmariaquer, Pointe de Trévignon, Pointe Saint-Mathieu (en car).

Durant l'année nous nous retrouvons tous pour un vin chaud, une galette des rois, une dégustation de beignets, etc.

Cotisation
pour la saison :
25 €.

Renseignements auprès de Paul HERVÉ
au 06 08 27 27 21 ou
par mail : paul.herve44@gmail.com



Chantier commun au
lieu-dit Moulin Berzin.

■ LES CHEMINS DE RANDONNÉE DU FAOUËT

Le Faouët compte aujourd'hui environ 60 kilomètres de chemins de randonnée, ceux-ci sont empruntés toute l'année par les clubs, associations et familles du Faouët et d'ailleurs.

La Mairie a de très bons retours sur la beauté et la qualité des parcours. Leur entretien est fait tout au long de l'année avec trois associations, Club VVT Pays du Faouët, Macher et Découvrir et Run'in Nature, avec le soutien des services techniques.

Un grand merci à toutes les personnes qui participent à la très belle notoriété de notre commune !

■ L'ASSOCIATION DU TRAIT BRETON

Elle réalise des animations au sein de notre commune autour du thème du cheval et de vieux métiers de notre patrimoine avec la fête du cheval ; participe conjointement avec la municipalité depuis décembre 2017 à l'organisation du marché de Noël sur la place des Halles du Faouët et depuis juillet 2022, au bal du 14 juillet.

L'Association fonctionne grâce à l'engagement d'un bureau présidé par Jean-Luc Cardiet et Sandrine Leroux, vice-présidente, la bonne volonté de nombreux bénévoles que nous remercions pour leur engagement.



Spectacle équestre du 6 août 2023.

L'événement principal a eu lieu le 6 août 2023 avec la Fête du cheval, qui a innové cette année en proposant :

- des spectacles équestres présentés par Anne-Gaëlle Bertho (dressage) et la Compagnie de Nathalie Pujol (voltige),
- une démonstration de dressage de chevaux de trait par la Compagnie de Loudéac,
- une sculpture sur bois à la tronçonneuse (tête de cheval réalisée dans la journée),
- une foire à la volaille,
- un artisan cordellier,
- batteuse de moisson à l'ancienne, etc.

Pour la fin de l'année, nous projetons de renouveler le marché de Noël, le dimanche 17 décembre 2023 sous les Halles, grâce au concours de la municipalité.

L'association travaille déjà à la préparation du programme de la Fête du cheval, qui se tiendra au stade Keroza, le 4 août 2024 avec des nouveautés.



■ L'AAPPMA ENTENTE DU HAUT ELLÉ

200 bénévoles ont participé samedi 30 septembre à la journée départementale d'entretien des cours d'eau... et ils n'ont pas chômé !

Trois tracteurs, 1 500 m de cours d'eau ont occupé tout ce tissu associatif à l'entretien de la rivière et à la réhabilitation de radiers, jusque là noyés sous des sédiments bloqués par des embâcles.

Pierrick Courjal, président de la Fédération, a tenu à rappeler aux personnalités politiques qui ont fait le déplacement que la garantie à long terme des fonctionnalités écologiques de cette rivière aujourd'hui classée en "bon état écologique" au sens de l'Administration, ne se fera pas seule du côté des pêcheurs de loisir. Certes ils continueront à être investis dans le cadre de leurs missions statutaires vis-à-vis de la protection des milieux aquatiques...

La Fédération tient aussi à remercier tous les bénévoles qui ont pris part à cette journée et particulièrement la cinquantaine de bénévoles de l'AAPPMA Entente du Haut Ellé, qui ont assuré une organisation aux petits oignons pour cette journée, bravo à vous toutes et tous !

Nous tenons à remercier également :

- les riverains qui nous ont permis de réaliser cette journée et les agriculteurs qui nous ont apporté leur aide,
- les AAPPMA du Morbihan qui sont venues prêter main forte à l'AAPPMA Entente du Haut Ellé sur son territoire,
- le Département du Morbihan,
- la Commune de Lanvégen,
- Quimperle Communauté,
- la Commune du Faouët,
- la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF),
- le Bagad Ar Faoued,
- toute notre équipe et particulièrement, Jo Dréano et Aude Morel, pour la préparation de cette journée.

■ CHUN MEI



C'est une belle rentrée pour l'association Chun Mei au Faouët :
Arts énergétiques internes Qi gong et Tai chi chuan /
Relaxation et Respiration / Calme, souffle et mouvement.

Cours hebdomadaires, stages et ateliers.

Après un démarrage en douceur l'année dernière (15 adhérents), les cours proposés cette année se diversifient avec le Qi gong / bâton le jeudi soir, ainsi que le Qi gong / Tai chi le samedi matin - ce cours étant quasi complet pour cette seconde rentrée.

Je vous propose aussi des ateliers de "Relaxation et Respiration" - le jeudi soir et le samedi matin. Différentes formules sont possibles pour votre adhésion en fonction des pratiques choisies.

Des stages et des ateliers seront aussi proposés tout au long de l'année.

Énergétiquement,
Solène.

Renseignements au 06 04 53 81 08
Site Internet : assochunmei.com

■ ART INTERROGATIF

Portes ouvertes

Saint-Tugdual
Rosario
21 Mai
de 11h à 18h

Le Faouët
14, Stang Vraz
28 Mai
de 11h à 18h



Centre d'Incendie et de Secours de l'Ellé

Le Centre d'Incendie et de Secours de l'Ellé contribue à la protection de tout ou partie de 8 communes en 1^{er} appel : Berné, Guillegomarc'h (29), Guiscriff, Langonnet, Lanvénegan, Le Faouët, Meslan et Priziac.

EFFECTIF

32 sapeurs-pomiers volontaires

- 3 Officiers
- 14 Sous-officiers
- 15 Hommes du rang

PARC DE VÉHICULES

- Un bras élévateur articulé 18m
- Un camion citerne feux de forêts
- Un canot de sauvetage
- Un fourgon incendie - secours routier
- Une moto-pompe remorquable
- Un véhicule de liaison hors-route
- Un véhicule de secours et d'assistance aux victimes
- Un véhicule tous usages signalisation
- Un véhicule léger tous usages

ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

En 2021, les sapeurs-pomiers du Faouët ont effectué **562 interventions**.

- 74% de secours à personnes
- 12% d'accidents de circulations
- 7% d'opérations diverses
- 6% d'incendie

Tél : 06 88 09 85 53

Centre d'Incendie et de Secours de l'Ellé : Rue du Maréchal Leclerc, 56320 Le Faouët
Lieutenant Emmanuel Le Guyader - ELeGuyader@sdis56.fr

■ DON DE SANG AU FAOUËT



LES DATES DES COLLECTES POUR 2024 :

Mardi 26 décembre 2023

Vendredi 23 février 2024

Vendredi 10 mai 2024

Jeudi 11 juillet 2024

Vendredi 27 septembre 2024

Jeudi 12 décembre 2024

Les collectes sont de 14 h à 18 h.

Depuis mars dernier, il y a un nouveau bureau au sein de l'association de Don de sang du Faouët. M. Carrio Patrick est le président, M. Vouadec Phillipe est secrétaire et M^{me} Corinne Giry Guillo, la trésorière. L'association compte une douzaine de bénévoles.

Pour donner son sang ou son plasma, il suffit de prendre rendez-vous sur le site : dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli « Don de sang ».

Associations

■ UTL (Université du Temps Libre)

Vous êtes vous posé la question de savoir si les arbres étaient intelligents ? Traiter de la condition féminine au travers de la chanson de 1900 à nos jours n'est-il pas plus efficace et agréable que de longs et fastidieux discours ?

Où va nous mener l'Intelligence Artificielle ? Toutes ces questions vous intéressent ? alors n'hésitez plus, adhérez à l'Université du Temps Libre (UTL) des 3 Rivières, qui vous propose un cycle de 12 conférences sur ces sujets et bien d'autres !

L'UTL vous propose également dans son ciné club, une sélection de films autour d'un thème. Cette année : la religion au cinéma. Pour ceux qui souhaiteraient approfondir une question technique ou scientifique dans l'air du temps, l'atelier histoire des sciences et des techniques devrait vous donner satisfaction. Cette année seront par exemple traités les sujets suivants: l'astrophysique, la médecine, les tremblements de terre. Au total cinq à six sujets sont proposés.

L'UTL c'est aussi des sorties à la journée, et un grand voyage d'une semaine (cette année l'Espagne) pour découvrir le Monde. Encore deux raisons pour rejoindre l'UTL : c'est vous qui, en participant aux commissions, êtes acteur de la programmation des conférences, des films, des sorties etc... Enfin, c'est l'opportunité de rencontrer des gens et pourquoi pas de nouer de nouvelles amitiés.

Vous l'avez compris, l'UTL c'est une ouverture sur le monde, c'est assouvir sa curiosité, c'est exercer son esprit critique et c'est faire de belles rencontres. Alors à bientôt !

Pour en savoir plus sur la cotisation, l'ensemble de la programmation, les lieux des conférences vous pouvez :

Consultez notre site web : <http://utl.troisrivières.bzhd.fr>
Par téléphone au 02 98 09 28 50 ou 02 97 34 43 68

■ FNATH

La Fédération Nationale des accidentés de la vie (FNATH) ne tient plus de permanence au Faouët.

Les permanences les plus proches sont à :

- **Quimperlé**, le 2^{ème} vendredi du mois, de 15h30 à 17h, au Centre Jean Guéhenno, rue Bisson.
- **Gourin**, le 3^{ème} mardi des mois impairs, de 16h à 17h, à la mairie.
- **Carhaix**, le 3^{ème} mardi des mois pairs, de 16h à 17h, à la maison des services publics, place de la Tour d'Auvergne,
- **Lorient**, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, au 5, rue Maître Esvelin.

Pour tous renseignements contacter le 02 97 64 30 04 (Lorient)

La Fnath (association 1901) est présente sur l'ensemble du territoire français. Elle propose :

- **Une écoute des accidentés de la vie**

Au cours de la vie, il peut y avoir un accident, une maladie engendrant souffrance, désespoir, des regards différents. La Fnath offre à ses personnes un espoir, une écoute.

- **Une action revendicative**

Agir auprès des institutions pour faire évoluer les droits des accidentés de la vie, améliorer leur insertion sociale et professionnelle.

- **Un soutien juridique et social**

Accueillir, accompagner et défendre les accidentés de la vie pour faire reconnaître leurs droits et faciliter leur réinsertion. C'est la tâche quotidienne des bénévoles et des permanences de la Fnath.

- **Un accompagnement vers l'autonomie**

La Fnath accompagne ses adhérents vers une réinsertion sociale et professionnelle. Elle propose également une vie associative active et conviviale afin de briser l'isolement des accidentés de la vie et de leur famille.

Une association à votre service, qui informe et vous aide dans vos démarches concernant :

- les accidents du travail (que dois je faire ? Qui fait la déclaration ?...)
- les accidents de la circulation (quels sont mes droits ? Comment être indemnisé ? Par qui ?...)
- les accidents de la vie courante (quelles indemnités ?)
- les handicapés (comment être reconnu travailleur handicapé ? Quels sont mes droits ?)
- les maladies professionnelles (amiante, surdité, gestes répétitifs, cancers professionnels...) (comment faire la déclaration ? Ai-je le droit à une réparation ?...)
- les malades : je suis en maladie longue durée ou en invalidité, quels sont mes droits ?

Sites sur lesquels vous pouvez vous informer : www.fnath.org
Association-des-accidentés-de-la-vie-fnath-groupement-562944
Adresse mail : groupement@fnath5639.org
Bureau de Lorient : 02 97 64 30 04

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations Faouétaises s'est déroulé le samedi 9 septembre dernier de 9 h à 14 h à la halles des sports du Faouët.

Étaient présentes de nombreuses associations sportives, culturelles et caritatives, afin de renseigner et présenter leurs activités au public.

L'ensemble des associations étaient satisfaites de cette rencontre qui a permis l'adhésion de nombreux Faouétais et des communes environnantes.

Ce forum est également l'occasion pour les bénévoles des associations de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques.

Pour rappel : la commune du Faouët compte de nombreuses associations diverses et variées, vous pouvez les retrouver sur l'annuaire des associations en ligne, sur le site Internet : lefaouet.fr



www.lefaouet.fr
Pensez au site Internet qui recense les événements associatifs de la commune dans son agenda ainsi que l'annuaire des associations locales !

Mot de Renouveau Citoyen

Comme vous le savez peut-être, Virginie Mastin a démissionné dernièrement pour laisser sa place à Mikaëla Pendu. Nous la remercions pour son investissement au Conseil municipal, celui-ci a notamment permis la mise en place de la cantine à 1 euro. Nous lui souhaitons bonne continuation.

À mi-mandat et au moment où nous rédigeons ce texte (début novembre), nous sommes contraints de nous répéter en constatant que les projets concernant la station d'épuration, l'aménagement du centre-ville ou encore celui du musée (malgré tout fermé) stagnent. Nous déplorons également que le Conseil municipal des jeunes ne soit pas mieux considéré.

L'aménagement du parc des Ursulines était attendu par la population, nous l'avons d'ailleurs inscrit à notre programme. Il est dommage que, malgré nos alertes, sa réalisation fasse l'objet d'une procédure judiciaire.

La mobilisation au moment des enquêtes publiques nous conforte dans le besoin d'une autre vision pour notre commune et notre société. La bétonisation des centres-villes, la multiplication des axes routiers, la destruction des zones naturelles et humides nous inquiètent. Face aux enjeux climatiques majeurs, ces politiques sont dépassées et néfastes.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes mobilisées suite à la tempête afin d'assister les personnes en difficulté et de rétablir les accès et services publics. Nous déplorons néanmoins l'absence totale de communication auprès de la population (et de vos élus Renouveau citoyen), tant de la part de la commune que de la préfecture. Des villages sont restés de longues journées sans électricité, mais surtout sans proposition afin de rompre l'isolement.

Nous tenons également à rajouter que contrairement aux informations des médias, une seconde boulangerie existe depuis plus de 20 ans sur la commune.

D'une façon générale, nous continuerons de défendre l'intérêt collectif, de lire et d'analyser les dossiers qui nous sont soumis et de poser des questions tant que cela nous semblera utile à notre commune, malgré la gêne que cela peut créer dans les rangs de la majorité.

N'hésitez pas à nous solliciter (**renouveau.citoyen56@gmail.com**) ou à réagir aux procès verbaux des conseils municipaux notamment disponibles sur notre page Facebook « **Renouveau Citoyen Le Faouët** ».

**Nous vous souhaitons de passer
de très belles fêtes de fin d'année !**

Infos diverses



■ MUTUELLE COMMUNALE Conventions de partenariat avec les assureurs AXA et Groupama du Faouët

Suite à une consultation, les assureurs AXA et GROUPAMA du Faouët ont souhaité proposer une convention de partenariat à la Commune pour la mise en place d'une **mutuelle communale**, dans le but de faciliter l'accès aux Faouëtais qui le souhaitent à une complémentaire santé de qualité, à un tarif accessible, par la mise en place d'une mutuelle communale.

Les partenariats entre la Commune et ses assureurs sont formalisés dans le cadre d'une convention distincte avec chaque assureur, conclue pour une année renouvelable, à partir du 1^{er} septembre 2023.

Il est précisé que la ville réalise uniquement l'information des administrés quant à la mise en place du dispositif à destination des habitants afin de présenter le partenariat et les différentes offres proposées. Il appartient à chaque administré de contacter directement le ou les assureurs de son choix.

AGENCE AXA
18, rue Poher
02 97 23 00 45

AGENCE GROUPAMA
15, rue du Soleil
02 97 23 09 33

■ LE FONCTIONNEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire municipal accueille les élèves de l'École publique du Brugou, environ une centaine de repas par jour. Une équipe de presque 10 agents est présente afin de préparer la salle, accompagner les enfants jusqu'au restaurant scolaire, les servir, couper la nourriture, les encadrer, les pointer, effectuer la plonge, le nettoyage des lieux ainsi que la surveillance sur la cour de récréation et la sieste des petits...

Les menus sont établis par une diététicienne et validés en Commission municipale, Commission à laquelle des parents volontaires peuvent participer.

Les plats sont cuisinés sur place chaque jour par le personnel communal (la cuisinière) à partir d'une majorité de produits frais et ces menus intègrent au minimum 50 % de produits de qualité supérieure (Bio, Label rouge, AOP, HVE, Bleu Blanc Cœur, pêche durable, produit fermier, etc.) dont 20 % de bio minimum.

La commune a passé un marché public d'assistance pour l'élaboration du plan alimentaire, des menus et la fourniture de denrées avec la société ARMONYS RESTAURATION basée à Vannes. Ce marché permet à la commune de respecter les Lois EGALIM et CLIMAT ET RÉSILIENCE qui s'imposent à toutes les collectivités :

- Élaboration du plan alimentaire,
- Commandes et conditions de livraisons simplifiées,
- Maîtrise de l'hygiène alimentaire,
- Origine et traçabilité des produits,
- Élaboration des menus par une diététicienne,
- Statistiques de suivi de la Loi EGALIM,
- Commissions menus avec les parents,
- Accompagnement et outils pour lutter contre le gaspillage alimentaire, etc...

Ce dernier permet à la collectivité de limiter les moyens humains nécessaires et maîtriser les coûts de ce service, déjà déficitaire, (année 2020-2021 déficit de fonctionnement : 90 202.16 € avec l'impact COVID-19).

Le contrat conclu entre la mairie et ARMONYS impose au prestataire de se rapprocher de producteurs locaux (politique d'approvisionnement limitant l'impact carbone et privilégiant le recours aux fournisseurs issus de l'Économie Sociale et Solidaire).

Le restaurant scolaire est contrôlé très régulièrement par les services sanitaires compétents de l'État (Direction départementale de protection des populations) ainsi que par des laboratoires indépendants mandatés par le prestataire ARMONYS RESTAURATION. Ces résultats sont « très satisfaisants ».

Les parents d'élèves sont invités à venir déjeuner au restaurant scolaire s'ils le souhaitent (sur réservation auprès des agents du service).

Retrouvez tous les menus en ligne, sur le site de la commune :
<https://www.lefaouet.fr/enfance-education-jeunesse/restauration-scolaire-garderie-periscolaire/restauration-et-garderie/menus-ecole-publique-brugou/>

■ CANTINE À UN EURO Mise en place d'une tarification sociale au 1^{er} septembre 2023

La commune du Faouët est éligible au programme du Ministère des solidarités et de la santé « Tarification sociale des cantines scolaires » ou « Cantine à 1 € », car la commune bénéficie de la Dotation de solidarité rurale (DSR), fraction « péréquation ». Ce programme est destiné à conforter les droits fondamentaux des enfants et réduire les privations au quotidien.

C'est pourquoi l'État, au travers d'une convention pluriannuelle, s'engage à verser une aide aux collectivités éligibles pendant 3 ans, sous réserve de la disponibilité des crédits en Loi de finances initiale. **Cette aide s'élève à 3 € par repas servi au tarif maximal d'1 €.** La collectivité reste libre de se retirer du dispositif quand elle le souhaite. La condition pour bénéficier de ce dispositif est que le service de restauration scolaire doit proposer au moins trois tranches de tarifs distincts, en fonction des revenus ou du quotient familial, dont au moins un inférieur ou égal à un Euro et un supérieur à un Euro.

Pour les collectivités mettant en place la « Cantine à 1 € » le tarif social d'1 € maximum est attribué aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000 €.

■ OUVERTURE D'UNE CLASSE BILINGUE BRETON À LA RENTRÉE 2023 À L'ÉCOLE DU BRUGOU

Suite à la réunion publique organisée conjointement par la mairie, l'Éducation nationale et l'Office de la Langue Bretonne, la **classe bilingue breton** à l'école publique du Brugou, au Faouët, a pu ouvrir grâce aux 23 enfants inscrits en Maternelle, de la très petite section à la grande section. Une classe un peu particulière puisqu'on y parlera le français et le breton. L'apprentissage de la langue va passer par le chant, la lecture d'histoires, et tous les petits rituels de la journée avec l'institutrice.

Les classes bilingues mettent en œuvre un bilinguisme précoce, favorisé par la pratique quotidienne des deux langues comme outils de la communication et des apprentissages. Ces classes sont ouvertes à tous les élèves de la commune, et des communes voisines où ce type d'enseignement n'est pas proposé à l'école publique.

De nombreux élèves viennent de familles qui ne pratiquent pas la langue bretonne et qui sont parfois originaires d'autres régions ou même d'autres pays. Une connaissance du breton n'est donc pas nécessaire pour les parents, mais les élèves doivent intégrer la filière avant le CP.

ÉCOLE MATERNELLE
202, rue du Brugou - Le Faouët
02 97 23 00 46

Le Conseil municipal du Faouët, à l'unanimité, a donc d'instauré la tarification sociale au restaurant scolaire comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2023 :

Tranche	Quotient familial	Tarif
1	- de 700	0,90 €
2	701 à 1 000	1,00 €
3	1 001 à 1 500	2,50 €
4	1 501 et +	3,50 €
5	Repas surfacturé	5,00 €

Une surfacturation du prix de vente du repas de cantine sera appliquée dans les cas suivants :

- Enfant présent à la cantine mais non inscrit ;
- Enfant inscrit à la cantine mais non présent (sauf absence justifiée pour maladie, ...).

L'application des tarifs différenciés nécessitera de disposer de l'attestation du quotient familial de chaque famille, au 1^{er} septembre. Les familles ne disposant pas de quotient familial devront présenter l'avis d'imposition de l'année en cours. Sans justification de l'attestation ou des revenus, les repas seront facturés au prix maximum, soit 3,50 €.

L'objectif de ce programme étant de permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 € maximum.

■ ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Afin de contribuer à l'entretien de la commune, chacun est invité à participer à l'entretien des trottoirs devant son habitation (qu'on soit locataire ou propriétaire de son habitat). Le balayage, le nettoyage du trottoir et du caniveau ainsi que le désherbage sont des tâches incombant au propriétaire ou à son représentant ou à son locataire, d'une propriété jouxtant le domaine public, conformément à l'arrêté municipal 144_2016D du 2 novembre 2016.

■ ENTRETIEN DES TERRAINS PAR LEURS PROPRIÉTAIRES

Que faire en présence d'un terrain non entretenu (en friche ou en gravats) ?

Vérifié le 22 septembre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre).

Un propriétaire est obligé d'entretenir son terrain. Si le terrain voisin du vôtre n'est pas entretenu, des recours existent. Les démarches à entreprendre diffèrent si vous connaissez le propriétaire de ce terrain ou non.

Vous connaissez le propriétaire

Si votre terrain est voisin d'un terrain non entretenu par son propriétaire, (en friches, encombré de détritus, gravats, déchets de chantier,...), vous pouvez subir un préjudice.

Si le propriétaire n'agit pas et qu'un préjudice est causé à votre terrain, vous pouvez faire un recours auprès du tribunal.

Pour y mettre fin, adressez un courrier au propriétaire du terrain en lui demandant d'entretenir son terrain.

Vous pouvez également tenter une médiation, en faisant appel à un conciliateur de justice.

Par contre, si le terrain non entretenu est situé dans une zone d'habitation, ou à moins de 50 m d'une habitation, vous pouvez contacter le service communal d'Hygiène et de Santé de la mairie.

Le maire peut notifier au propriétaire du terrain par un arrêté, l'obligation d'exécuter à ses frais les travaux de remise en état de ce terrain, après mise en demeure.

Si, au jour indiqué par l'arrêté de mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain n'ont pas été réalisés, le maire peut faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses avants droit.

Thierry Le Ny



■ ARNAQUE AU PHOTOVOLTAÏQUE

Cela commence toujours par une promesse d'argent facile – sur un site Internet, par sms ou téléphone. Ensuite un commercial au discours bien rôdé se déplace à votre domicile. Au Faouët, il disait venir de Lorient mais l'entreprise qu'il représente est en fait basée en région parisienne. La carte de visite laisse à croire que c'est très officiel. Une fois de plus, c'est un classique, les commerciaux arborant facilement un badge avec du « bleu-blanc-rouge », un logo ministériel ou une référence au Grenelle de l'environnement. Assis à la table de la cuisine, le vendeur promet des aides financières, un temps de retour sur investissement de 8 ans et démontre, calculatrice à l'appui, tout l'intérêt pour sa future victime de signer dès à présent le contrat qu'il lui propose. Résultat, un devis antidaté – moyen le plus efficace pour que le particulier ne puisse pas se rétracter – et un crédit à la consommation, signés pour un coût total de 32 000 €. La centrale de 3,3 kWc vaut pourtant moins de 10 000 €. La semaine suivante, elle est mise en place sur la toiture, et ce n'est que bien plus tard que le particulier réalisera qu'il s'est fait arnaquer.

Une installation photovoltaïque correctement définie peut présenter un intérêt économique, et surtout, participe à la nécessaire transition énergétique du territoire. Si vous avez un projet, n'hésitez pas à contacter l'ALECOB, l'Agence Locale de l'Énergie du Centre Ouest Bretagne, qui, financée par l'ADEME, la Région Bretagne et les collectivités territoriales, vous apporte un conseil gratuit, neutre et objectif.

Contact : 02 98 99 27 80
contact@alecob.org



■ SERVICE ÉCONOMIQUE

Roi Morvan Communauté

Création, reprise, développement d'entreprise : pensez à contacter Roi Morvan Communauté.

Le service Économique de la Communauté de communes accompagne tous les projets d'entreprises sur les 21 communes du territoire. Une quinzaine de personnes sont accompagnées chaque année sur la commune.

Un accompagnement personnalisé



La camionnette de Marinette, Marina Messant

Marina sillonne les routes à bord de sa camionnette depuis mi-septembre 2023, pour apporter des produits frais et de première nécessité au domicile de ses clients.

Suite à un rendez-vous avec RMCom, Marina a été accompagnée par la CCI via le Pass Création et a bénéficié du prêt d'honneur de la plateforme Initiative Centre Ouest Bretagne. Elle a également déposé un dossier auprès de l'ANCT et d'Epopée Villae, ce qui lui a permis d'avoir des fonds complémentaires pour son projet.

Contact : 06 60 85 63 78
lacamionnettedemarinette@gmail.com

La Halle aux Pesked,

Maëlie Plaisant et Guillaume Travers

Depuis décembre 2022, Maëlie et Guillaume proposent une offre variée de produits de la mer, avec un rayon traiteur, dans la galerie commerciale de la commune.

Le rendez-vous avec RMCom a permis de les orienter vers la Chambre des métiers et de l'artisanat, qui les a accompagnés dans son projet. Outre le Pass Création, ils ont bénéficié du Pass Commerce & Artisanat, d'un prêt d'honneur (Initiative Centre Ouest Bretagne) et d'une garantie bancaire (Bretagne Active).

Contact : 06 44 18 93 25
halleauxpesked@gmail.com

La recherche d'un local

La Communauté de communes a créé une BOURSE DES LOCAUX pour recenser les biens immobiliers disponibles sur le second marché, qui pourraient à nouveau être utilisés par une entreprise.

L'objectif ? Mettre en relation les propriétaires et les créateurs / dirigeants d'entreprises gratuitement.

Yohann CHARTON, qui vient de créer son atelier de réparation automobile sur secteur et à domicile, Teknikarr Konsept, a trouvé un local grâce à la mise en relation de RMCom. Il vous accueille depuis novembre 2023, au 3, rue de la Résistance.

Contact : 07 88 28 27 17 - contact@teknikarr.fr

Vous êtes propriétaire d'un local d'activité vacant ou votre entreprise n'utilise pas ses locaux en totalité (atelier, entrepôt, commerce, bureaux...) ? Quelle que soit sa taille, même petite, il pourra répondre à la diversité des demandes reçues par Roi Morvan Communauté !

N'hésitez pas à contacter le service Développement économique :
economie@rmcom.bzh - 02 97 23 44 57
www.rmcom.bzh

■ SERVICE DÉCHETS Composteur

Depuis 2006, Roi Morvan Communauté propose à chaque foyer du territoire un 1^{er} composteur à tarif subventionné de 4 € ou 8 € ainsi qu'un 2nd composteur à prix coutant de 44 € ou 64 € selon le volume. Le compostage est la solution proposée par RMCom aux usagers afin de répondre à la Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC). Celle-ci stipule qu'« au plus tard le 31 décembre 2023, [...] tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris les collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et les établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets, sont tenus de mettre en place un tri à la source de ces biodéchets ».

Toute l'année, vous pouvez retirer* votre composteur au Centre Technique - Service Déchets Ménagers : ZA de Pont Min 56320 Le Faouët, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi, sauf jours fériés.

*Sur présentation d'un justificatif de domicile. Paiement à effectuer uniquement par chèque après signature de la convention.

Également, le service Déchets ménagers prévoit, d'ici la fin de l'année, de démarrer une campagne de mise à disposition de composteur et de formation au compostage dans les communes du territoire. Les lieux et dates vous seront communiqués ultérieurement.

Pour toutes informations relatives au compostage, contacter le Service Déchets Ménagers au : 02 97 23 71 02

Vous êtes ...



Touriste



Association



Senior



Nouvel arrivant



Famille



Professionnel

Rechercher :

Tapez votre recherche ici

Pensez au site
Internet de la commune

www.lefaouet.fr

Le Faouët
AR FAOUED

Prochainement
dans votre agenda

NOVEMBRE 2023						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAB	DIM
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	1	2	3

Voir tous les événements

Contactez-nous

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande, nous sommes là pour vous répondre !

Nous contacter

Dynamique et enrichi de nombreux services, avec notamment une colonne de recherche en un clic, il s'affirme comme un outil indispensable pour s'informer sur la vie de la commune mais aussi effectuer certaines démarches administratives en ligne.

On y trouve de nombreuses informations sur l'actualité !

La mise à jour est effectuée régulièrement par les agents administratifs de la mairie. Ce site est autant destiné aux Fauoëtais qu'aux personnes extérieures souhaitant en savoir plus sur la commune.

À découvrir sur www.lefaouet.fr

Pour les associations, n'hésitez pas à nous communiquer vos actualités par l'onglet dédié.

Vos contacts

Mairie LE FAOUËT

9, rue Victor Robic - 02 97 23 07 68
www.lefaouet.fr
Lundi au vendredi :
9h à 12h et 14h à 17h30
Samedi : 9h à 12h

LES ÉLUS

M. FAIVRET, Maire :
du lundi au vendredi toute la journée
sur rendez-vous - 02 97 23 07 68
Lundi : M. LINCY (affaires sociales)
de 10h à 12h
Mardi : M^{me} LE GUENIC (sports, loisirs,
associations) de 14h à 15h30
Mercredi : M^{me} RAYER (finances, affaires
scolaires, culture) de 10h à 12h
Jeudi : M^{me} LENA (personnel communal,
patrimoine) de 10h à 12h
Vendredi : M. LE NY (urbanisme, commu-
nication, environnement) de 14h à 16h
Samedi : M. CARDIET (travaux, voirie,
assainissement) de 10h à 12h

Médiathèque

Accès Wifi - 02 97 23 15 39
Mardi : 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h et 13h à 17h
Jeudi : 9h à 12h
de 14h à 17h pendant les vac. scolaires
Samedi : 9h à 12h et 13h à 17h

Déchèterie

02 97 23 16 65 ou 02 97 23 71 01
Du 1^{er} avril au 30 octobre
Lundi au vendredi : 14h à 18h30
Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h30
Du 1^{er} novembre au 31 mars :
fermeture à 17h30 du lundi au samedi

Centre aquatique communautaire

Kan an Dour - Le Faouët
02 97 34 19 70

Économie-Agriculture : 02 97 23 44 57

Tourisme-Culture-Patrimoine :

06 84 24 39 70

Affaires sociales : 02 97 23 36 98

Transport Scolaire : 02 97 23 36 96

Environnement - Eau : 02 97 23 36 94

SPANC : 02 97 23 36 95 ou 02 97 23 39 59

Aménagement-Urbanisme : 02 97 23 94 16

Enfance et jeunesse : 02 97 23 20 19

Micro-crèche : 02 97 23 25 94

Déchets ménagers : 02 97 23 71 01

Récup'r : 02 97 23 65 45

Chantier nature et patrimoine :

06 75 48 44 51

Mobilité habitat : 02 97 23 36 96

CPAM (Sécurité sociale)

3646 ou 08 20 25 56 10
LORIENT : lundi au vendredi 8h30 à
12h30 sans RDV et 13h30 à 17h sur RDV
PONTIVY : lundi au vendredi 9h à 12h
sans RDV et 13h30 à 17h sur RDV

Espace Autonomie Santé Centre Ouest

CMS - 365, rue de Saint-Fiacre
02 97 25 35 37
Les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois : 9h15 à 12h15

Croix Rouge - Ancienne école Sacré Cœur,

entrée rue de Saint-Fiacre
02 97 23 61 12 ou 06 06 49 86 92
Mercredi : 14h à 16h
Samedi : 9h30 à 11h30

Secours Catholique

1, bis rue de Quimper - 06 42 62 53 21
Les 1^{er} mardis du mois - 14h à 16h

Restos du Cœur

Rue des Menettes (sous la salle multi-activités)
02 97 23 11 02
Un jeudi sur 2 : 9h30 à 11h30

Aide à domicile :

- ADMR : 02 97 34 26 44

- GCSMS Dorn Ha Dorn : 02 97 23 65 26

Conciliateur de justice

En mairie sur RDV - 02 97 23 07 68
Les 2^{ème} jeudis du mois : 10h à 17h30

Centre d'accès au droit

En mairie - 2^{ème} bureau à droite
02 97 27 39 63
Les mardis sur RDV de 9h à 12h

CAUE (Conseil architectural
aux particuliers) : 02 97 54 17 35

Architecte des Bâtiments de France

Maison France Services
14, rue Joseph Perez - Guémené-sur-Scorff
02 97 23 94 16 (RMCom service Urbanisme)

CARSAT

39 60 d'un fixe ou 09 71 10 39 60
Bâtiment derrière la mairie
Un mardi par mois sur RDV

FNATH

Bâtiment derrière la mairie
Les 2^{ème} jeudis du mois : 11h15 à 12h

Mission locale

Bâtiment derrière la mairie, sur RDV
02 98 99 15 80 ou 02 97 23 14 71

France Services

Bâtiment derrière la mairie
Uniquement sur RDV - 06 83 98 68 47
Lundi : 9h à 12h et 14h à 16h30
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30

SOLIHA

Bâtiment derrière la mairie
02 97 40 96 96
Les 3^{ème} jeudis du mois : 10h à 12h

ADIL 56

0 820 201 203 ou 02 97 47 02 30
Les 1^{er} mardis de février, avril, juin,
sept, nov - En mairie : 14h à 17h
Permanence téléphonique du lundi
au vendredi de 13h30 à 18h